

La Population Syndiquée au Québec

Caria Lipsig-Mumme and Rita Roy

Volume 23, 1989

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/llt23art05>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Canadian Committee on Labour History

ISSN

0700-3862 (print)

1911-4842 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lipsig-Mumme, C. & Roy, R. (1989). La Population Syndiquée au Québec. *Labour/Le Travailleur*, 23, 119–158.

Article abstract

Who is an organized worker today in Québec? After a review of the main changes in the labour market since 1975 in three main areas: feminization, precarisation and tertiarisation, this article portrays the internal characteristics of the organized population.

The authors then go on to compare organized and unorganized workers with the potential labour force regarding their age, sex, education, work status and average wage. They conclude that the organized population is relatively older, that men are over-represented, that it enjoys better job security, relatively high wages, and sectorial concentration. Finally, the article attempts to throw some light on the impact of new demographic parameters on the difficult strategic repositioning being crystallised in the Québec labour movement.

Rough Work and Rugged Men:

La Population Syndiquée au Québec

Carla Lipsig-Mumme et Rita Roy

QUI EST SYNDIQUÉ AUJOURD'HUI au Québec? Les syndiqué-e-s se distinguent-elles des non-syndiqué-e-s par rapport à leur salaire, leur sécurité d'emploi, leur scolarisation, leur sexe, leur âge? Et une fois la distinction faite entre syndiqué-e-s et non-syndiqué-e-s, pouvons-nous tracer un portrait des caractéristiques internes de la population syndiquée?

L'article qui suit utilise des données provenant de diverses sources afin d'analyser, en premier lieu, les caractéristiques internes de la population syndiquée et, en second lieu, d'établir une comparaison entre syndiqué-e-s et non-syndiqué-e-s. Quoique les contraintes imposées par les données disponibles nous limitent à une analyse ponctuelle plutôt que diachronique, il est évident que la compréhension de la composition actuelle de la population syndiquée rend nécessaire la prise en compte des mutations rapides qu'a connues le marché du travail au cours des récentes années. Cette exigence donne forme à l'article qui suit.

Après l'énoncé de certaines considérations méthodologiques, en introduction, nous passons à une revue des principaux changements dans le marché du travail québécois depuis les dix dernières années afin de situer le portrait de la population syndiquée dans son contexte évolutif. L'analyse des caractéristiques actuelles de cette population est ensuite présentée. Une main-d'oeuvre nouvelle dans un marché du travail en mutation pose des problèmes épineux au mouvement syndical. Cet article tente donc de mettre en lumière l'impact des nouveaux paramètres démographiques sur le difficile repositionnement stratégique en voie de se cristalliser au sein du mouvement syndical.

LE PROBLEME DES DONNEES

NOUS DÉFINISSONS LA POPULATION SYNDIQUÉE comme l'ensemble des membres en règle d'un syndicat, au travail ou en chômage.¹ Cette définition exclut les

¹En ce qui concerne notre définition de la population syndiquée, nous prendrons en considération les travailleurs et travailleuses rémunérés, c'est-à-dire ceux et celles qui occupaient un emploi rémunéré durant la semaine de l'Enquête sur la population active (du 9 au 15 décembre 1984), tout autant que les "travailleurs sans emploi," c'est-à-dire ceux et celles sans emploi ou hors de la population active durant la semaine de l'Enquête mais dont le dernier emploi a été détenu en 1984 et était un emploi rémunéré.

Carla Lipsig-Mumme et Rita Roy, "La Population Syndiquée au Québec," *Labour Le Travail*, 23 (Spring 1989), 119-157.

travailleurs des deux sexes régis par une convention collective mais non membres d'un syndicat. Le terme "population syndiquée" exclut, par définition, celles et ceux qui ne sont pas des travailleurs salariés² et les travailleurs salariés qui ne sont ni membres d'un syndicat ni régis par une convention collective. Par contre notre définition de la population syndiquée n'exclut pas les chômeurs et chômeuses ni les membres d'un syndicat en voie de formation.

Ainsi définie, il devient difficile d'étudier la population syndiquée par le biais des trois principales sources de données existantes. Les trois grandes agences qui compilent les données sur la population syndicale — Travail-Canada, à travers le "Répertoire des organisations de travailleurs au Canada," le Ministère du Commerce canadien dans son rapport annuel présenté sous l'empire de la "Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers" (CALURA) et le Ministère du Travail du Québec, par le "Fichier d'analyse des conventions collectives" — excluent une ou plusieurs catégories de travailleurs.³ Ces exclusions conduisent à une sous-estimation de la population syndiquée, dans son ensemble, de l'ordre de 1,6 pour cent à 20 pour cent pour le Répertoire (de 1969 à 1975), de -3 pour cent à 11 pour cent pour CALURA (de 1969 à 1977) et de 19 pour cent à 22 pour cent pour le Fichier (1984).⁴

Afin de produire le portrait le plus raffiné possible de la population syndiquée au Québec, nous nous sommes tournées vers l'Enquête sur la population active de décembre 1984 (Statistique Canada) dans laquelle certaines questions supplémentaires sur l'adhésion syndicale étaient posées directement aux personnes interviewées.⁵

Cette enquête nous permet d'établir une distinction entre "membre d'un

²Selon les définitions de l'Enquête sur les effectifs syndicaux (Supplément de l'Enquête sur la population active) de décembre 1984, les syndiqués ne peuvent se retrouver que parmi la population des "travailleurs salariés." Cette population ne comprend pas: les travailleuses à leur propre compte, les travailleuses familiaux non-rémunérées, les travailleuses à double emploi si leur emploi principal n'est pas un emploi rémunéré, ni les propriétaires d'entreprises recevant une rémunération au titre de leur travail. Il faut cependant noter que la dernière catégorie des exclus est ordinairement incluse dans la catégorie des travailleuses salariées dans l'Enquête sur la population active.

³Le Répertoire exclut les syndicats de moins de 50 membres, CALURA exclut les syndicats de moins de 100 membres et le Fichier exclut les travailleurs de la construction et ceux régis par le Code du travail fédéral.

⁴En prenant comme référence, pour le Répertoire et CALURA, les travaux de Gaspard Lassonde et François Delorme et pour le Fichier, les données de l'Enquête sur la population active de décembre 1984: Enquête sur les effectifs syndicaux.

⁵Gouvernement du Canada, Statistique Canada, *Survey of Union Membership, Special Surveys Program, Household Surveys Division*, May 1986. Les données de cette publication sont tirées de l'Enquête sur la population active de décembre 1984 et centrées sur les réponses aux questions:

-Is a member of a union or other group which bargains collectively?

-Although is not member of a union, are his wages covered by a collective agreement negotiated by a union or other group?

⁶Les Enquêtes sur la population active de novembre 1971 et de janvier 1982 comportaient aussi une question supplémentaire sur le fait d'être membre ou non d'un syndicat. Cependant aucune question ne permettait de révéler le fait d'être couvert par convention collective sans être membre d'un syndicat.

syndical.” “non-membre mais couvert par une convention collective,” “non-couvert par une convention collective” et “ne sait pas.” Elle est la seule à demander directement aux travailleurs des deux sexes d’identifier leur statut et la seule à permettre d’établir une corrélation entre le statut syndical et un ensemble de questions relatives à l’âge, au sexe, au niveau de scolarité, au statut d’emploi et au taux de salaire moyen des répondants. Mais, puisque cette enquête est la seule, à ce jour, à permettre la distinction entre “syndiqué” et “cotisant” ou “régis par convention collective.” nous ne pouvons pas construire un portrait diachronique de la population syndiquée proprement dite; nous sommes limitées à un portrait à un moment fixe, soit décembre 1984.⁶

I L'ÉVOLUTION DU MARCHÉ DU TRAVAIL AU QUÉBEC

TROIS GRANDS TRAITs DÉFINISSENT les mutations du marché de l’emploi québécois: la féminisation, la tertiairisation et la précarisation.

A. Composition de la main-d’oeuvre par sexe

L’UN DES FAITS LES PLUS MARQUANTS de l’évolution des sociétés occidentales, depuis la deuxième guerre mondiale, est l’entrée des femmes sur le marché du travail. Cette tendance de long terme se manifeste aussi au Québec. Depuis les vingt dernières années (1966-1985),⁷ la population active féminine s’est accrue de 105,⁸ pour cent pour en arriver à constituer, en 1985, 41,3 pour cent de la population active québécoise. Alors que les femmes n’occupaient que 30,6 pour cent du total des emplois en 1966, elles occupent maintenant plus de 40 pour cent des emplois (41.3 pour cent) en 1985 (Annexe I).

Entre 1975 et 1985,⁸ le taux d’activité des femmes du Québec est passé de 40,1 pour cent à 50 pour cent alors que celui des hommes passait de 77,8 pour cent à 75,1 pour cent. Les hommes sont, bien sûr, encore majoritaires sur le marché du travail mais l’on peut remarquer une importante tendance à l’abaissement de leur taux de participation, surtout chez les 45-64 ans.⁹ Par contre, la forte croissance du taux de participation des femmes se manifeste surtout chez les 25-44 ans (45,8 pour cent en 1975 et 66,3 pour cent en 1985), c’est-à-dire à l’âge où, traditionnellement, les femmes se retirent du marché du travail pour “élever leur famille” (Annexe II).

⁷Gouvernement du Canada, Statistique Canada, Catalogue 71-201, *Statistiques chronologiques sur la population active-chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées*, 1985: Population active selon le sexe. Voir Annexe I.

⁸*Ibid.*, Taux d’activité selon le groupe d’âge. Voir Annexe II.

⁹Gouvernement du Canada, Statistique Canada, Catalogue 71-529, *Moyennes annuelles de la population active, 1975-1983* et Catalogue 71-001, *La population active*, 1984 et 1985: Taux d’activité selon le groupe d’âge et selon le sexe.

B. Importance relative des différents secteurs d'activité économique

TOUT COMME LA FÉMINISATION DU marché du travail, la tertiairisation est un processus de long terme dont le rythme s'est sensiblement accru depuis les dernières années.¹⁰

En bref, le secteur primaire occupe, depuis les dix dernières années, une part à peu près constante de la main-d'oeuvre totale, naviguant paisiblement entre 5 pour cent et 4,6 pour cent. De 1975 à 1985, il y a eu création nette de 12 000 emplois au primaire.

Le secondaire est en déclin. 48 000 emplois nets ont été perdus entre 1975 et 1985. Le secondaire passe donc de 29,6 pour cent de l'ensemble des emplois québécois en 1975, à 24 pour cent en 1985.

Quant au secteur tertiaire, il est en croissance constante depuis 1966 mais cette croissance masque un double processus. Durant les années 1960, la montée du tertiaire était principalement due à l'emploi gouvernemental et para-gouvernemental. Cependant, depuis le milieu des années 1970, la création d'emplois dans le secteur public stagne et c'est le secteur des services privés qui, depuis lors, agit comme moteur de la croissance de l'emploi.¹¹ Des 405 000 nouveaux emplois créés entre 1975 et 1985 dans le secteur tertiaire, 115 000 étaient créés dans le tertiaire public et 290 000 dans le tertiaire privé. Ensemble, les deux subdivisions du secteur tertiaire s'accaparaient de 65,5 pour cent des emplois en 1975 et de 71,3 pour cent en 1985. A lui seul, le secteur des services privés est passé de 43,2 pour cent des emplois en 1975 à 47,8 pour cent en 1985. En comparaison, le secteur public n'a crû que de 22,3 pour cent à 23,5 pour cent.¹²

C. La précarisation de l'emploi: chômage et travail à temps partiel

PAR PRÉCARISATION DE L'EMPLOI, nous entendons un processus global de changement du marché du travail qui mine ou renverse le trajet historique de croissance continue vers la sécurité. Ce processus de "sécurisation" était caractéristique du

¹⁰Enquête sur la population active: GABORIAULT, Robert, *Les tendances de l'emploi par secteur d'activité au Québec 1966-1975*. Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre, Direction générale de la recherche, (Québec, août 1977). *Enquête renouvelée de la population active*: Statistique Canada, Catalogue 71-201, op. cit., Catalogue 71-529, op. cit., 1975-1983 et Catalogue 71-001, op. cit, 1984 et 1985: Emploi selon le secteur d'activité. Voir aussi Tableau 9.

¹¹La subdivision entre tertiaire public et tertiaire privé est ici définie selon l'approche courante: le tertiaire public comprenant l'administration publique, l'éducation et les services médicaux et sociaux et le tertiaire privé étant le solde du tertiaire global moins le tertiaire public. Pour discussion de ce type de subdivision, voir: Ingerman, Sidney, "La syndicalisation dans le contexte économique québécois," in Boivin, Jean, Rondeau, Claude et Sexton, Jean (sous la direction de), *La syndicalisation dans le secteur privé au Québec*, (Ste.-Foy, Québec, 1983), 57-9. Voir aussi Tableau 9.

¹²Pour les sous-secteurs tertiaires privé et public: calculs à partir de: Gouvernement du Québec, Ministère de la Main d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, "Enquête sur la population active" in *La main d'oeuvre et l'emploi au Québec et dans ses régions. Bilan 1985* (Québec, 1986). Voir aussi Tableau 9.

rapport des travailleurs à l'emploi, entre la Crise des années 1930 et les années 1970. Le rapport comporte trois aspects: 1) l'accès au travail; 2) le degré et le type de sécurité disponible après l'embauche; 3) le niveau de chômage qu'une société considère comme acceptable.

Les quarante années durant lesquelles la sécurité d'emploi n'a cessé, globalement, de s'accroître sont aussi celles de la croissance et de l'enracinement de l'Etat-providence. Le processus de précarisation de l'emploi, en marche depuis une dizaine d'années, est l'inverse du processus de "sécurisation." Il implique l'affaiblissement de la sécurité d'emploi pour les salarié-e-s après l'embauche, un niveau de chômage "socialement accepté," globalement et sectoriellement, si élevé que certaines populations distinctes n'ont qu'un mince espoir d'accéder à un poste régulier à temps plein et, finalement, une redéfinition des postes disponibles afin de fragmenter l'emploi et de rendre la sécurité d'emploi, à toutes fins utiles, illusoire, sauf pour une élite restreinte.

Les indices du processus de précarisation de l'emploi sont nombreux. Pour les fins de cette étude, nous avons retenu l'élévation du niveau de chômage et la croissance du travail à temps partiel.

1) Le chômage

LE TAUX DE CHÔMAGE A EU TENDANCE à augmenter, pour tous les groupes d'âge et pour les deux sexes, durant les années 1975-1985. Le taux de chômage général est passé de 8,1 pour cent en 1975 à 11,8 pour cent en 1985 (Annexe IV).¹³ Il a bien sûr suivi les fluctuations de la conjoncture économique mais n'est jamais redescendu au niveau de ses paliers inférieurs. Cette difficulté croissante de la structure économique à assimiler la population active est devenue un trait caractéristique de l'évolution du marché du travail, à tel point que le taux le chômage considéré comme "naturel," par les économistes, est passé du traditionnel 3 pour cent à un niveau qui aurait autrefois déclenché une batterie de politiques anti-chômage, soit 7 pour cent.

La difficulté du système à maintenir le niveau d'emploi des années antérieures se manifeste aussi par le rallongement de la durée moyenne du chômage qui est passée, globalement, de 16,4 semaines à 25,4 semaines entre 1975 et 1985 et de 19,9 à 35,2 semaines pour les 45 ans et plus.¹⁴

La population la plus largement touchée par le phénomène du chômage est la catégorie des jeunes, hommes et femmes, de 15-24 ans. Pour les deux sexes, leur taux de chômage est passé de 14 pour cent à 18 pour cent, entre 1975 et 1985, avec un sommet de 23,1 pour cent en 1982.¹⁵

¹³Statistique Canada, Catalogue 71-201, op. cit., 1985: Taux de chômage selon le sexe. Voir Annexe IV.

¹⁴Statistique Canada, Catalogue 71-001, op. cit.: Durée moyenne du chômage selon le sexe et selon l'âge. Voir aussi Tableau 4.

¹⁵Statistique Canada, Catalogue 71-529, op. cit., 1975-1983 et Catalogue 71-001, op. cit., 1984 et 1985: Taux de chômage selon le groupe d'âge selon le sexe.

2) Le travail à temps partiel

AU QUÉBEC. COMME AILLEURS EN Amérique du Nord, la croissance du travail à temps partiel est à la fois une dimension clé du processus de précarisation, et un indice de son progrès. Toute analyse de sa signification doit prendre comme point de départ les raisons données par les personnes détenant ce type d'emploi. En effet, selon les enquêtes sur la population active entre 1975 et 1985, un nombre croissant de personnes se trouvaient en situation de travail à temps partiel *parce qu'aucun travail à temps plein n'était disponible*.¹⁶ Au Québec, la proportion des emplois à temps partiel a plus que doublé depuis dix ans. Elle est passée de 7,1 pour cent des emplois totaux en 1975, à 16,2 pour cent en 1984.¹⁷

Le marché du travail évolue à grands pas sur le chemin de la croissance du statut de travail précaire¹⁸ et de la précarisation de l'emploi. Sur les 370 000 emplois nets créés depuis 1975, 152 000 étaient des emplois à temps plein alors que 218 000 étaient des emplois à temps partiel.¹⁹ C'est donc dire que 59 pour cent des emplois créés dans l'économie du Québec, entre 1975 et 1985, étaient des emplois à temps partiel. Des 370 000 emplois nets créés, 85 pour cent ont été occupés par des femmes. Cependant, plus de la moitié de ces nouveaux emplois féminins étaient des emplois à temps partiel. (Voir Tableau 1).

Si l'on prend en considération la répartition de la variation des emplois selon l'âge, on est amené à constater que les jeunes (15-24 ans) ont perdu 148 000 emplois à temps plein et gagné 91 000 emplois à temps partiel. Le seul âge privilégié par la création d'emplois à temps plein est le groupe des 25-44 ans. Pour tous les autres groupes la création d'emplois à temps partiel dépasse celle des emplois à temps plein.²⁰

Dans la répartition des emplois à temps partiel créés, le fait d'être jeune est un élément important mais il est surpassé par le fait d'être femme: 42,5 pour cent des emplois à temps partiel créés vont à des 15-24 ans alors que 73 pour cent vont à

¹⁶Parmi les travailleurs à temps partiel, 17,3 pour cent en 1975, 25,2 pour cent en 1980 et 36,8 pour cent en 1985 ont donné comme raison qu'ils n'ont pu trouver que du travail à temps partiel alors que 31,8 pour cent en 1975, 28,8 pour cent en 1980 et 26,9 pour cent en 1985 ne voulaient pas travailler à temps plein. Ibid., Raison donnée pour l'emploi à temps partiel.

¹⁷Statistique Canada, Survey of Union Membership, Mai, 1986. Statistique Canada, Catalogue 71-201, op. cit., 1985: Emploi à temps plein et à temps partiel selon le sexe, donne 13,9 pour cent comme le taux d'emploi à temps partiel en 1985. Voir Tableau 1.

¹⁸A ce propos, voir: Bernier, Colette, "Évolution du statut du salarié en raison des nouvelles formes d'emploi: l'exemple du travail à temps partiel au Québec," in Bélanger, J., Blouin, R., Morin, F. et Sexton, J. (sous la direction de), *Le statut de salarié en milieu de travail*. (Ste-Foy Québec, 1985), 110-18. Caire, Guy, "Précarisation des emplois et régulation du marché du travail," *Sociologie du travail*, 2 (1982), 211-41. Lipsig-Mummé, Carla, "La renaissance du travail à domicile dans les économies développées," *Sociologie du travail*, 3 (1983), 313-35.

¹⁹Statistique Canada, Catalogue 71-201, op. cit., 1985: Emploi à temps plein et à temps partiel selon le sexe.

²⁰Statistique Canada, Catalogue 71-529, op. cit., 1975-1983 et Catalogue 71-001, 1984-1985: Emploi à temps plein et à temps partiel selon le groupe d'âge.

des femmes; et 35 pour cent à des femmes de 25-44 ans.²¹

Donc, si nous résumons les grands courants qui marquent l'évolution du marché du travail québécois,²² depuis les dix dernières années, notre propos sera contenu dans ces trois termes: féminisation, tertiairisation et précarisation.

2 LA POPULATION SYNDIQUÉE EN 1984

A. Les Syndiqué-es par rapport à l'Ensemble des salarié-e-s

AUJOURD'HUI LE QUÉBEC COMPTE 1 315 000 personnes régies par une convention collective.²³ Quelques 94 pour cent ou 1 132 000 d'entre elles sont de véritables syndiquées en ce sens qu'elles ont répondu, dans le cadre de l'Enquête sur la population active, qu'elles étaient membres d'un syndicat, plutôt que "non-membres couverts par convention collective" ou "non-couvertes par convention collective" ou "ne sait pas."²⁴ Les syndiqué-e-s représentent 43 pour cent des travailleurs rémunérés, 39,0 pour cent de la main-d'oeuvre potentielle et 36 pour cent de la population active.

Parmi les 2 904 000 personnes constituant la main-d'oeuvre potentielle:²⁵ 45,3 pour cent sont couvertes par convention collective²⁶ (39 pour cent étant membres d'un syndicat et 6,3 pour cent étant couvertes mais non-membres d'un syndicat) 48,6 pour cent ne sont pas couvertes par convention collective et 6,1 pour cent ignorent si elles sont couvertes ou non. (Voir Tableau 2).

En décembre 1984, parmi les 1 132 000 syndiqué-e-s, 119 000 se trouvaient sans emploi au moment de l'Enquête sur la population active. Si 10,5 pour cent des membres de syndicats étaient sans emploi, il en était de même pour 11 pour cent des individus couverts par convention collective et pour 25 pour cent des "non-

²¹*Ibid.*: Emploi à temps partiel selon le groupe d'âge et selon le sexe.

²²Pour des éléments complémentaires, voir, entre autres: Gouvernement du Québec, Commission consultative sur le travail. *Le Travail: Une responsabilité collective*, Rapport final de la Commission consultative sur le travail et la révision du code du travail (Rapport Beaudry) (Québec 1985), 12-7, et Ingerman, op. cit., 37-54.

²³Travailleurs régis par convention collective, en emploi ou sans emploi, en décembre 1984, selon l'Enquête sur les effectifs syndicaux, supplément de l'Enquête sur la population active de décembre 1984. Les travailleurs régis par convention collective sont les syndiqués et les travailleurs qui, bien que n'étant pas membres d'un syndicat, sont par ailleurs couverts par une convention collective.

²⁴Adams, Roy, "The Extent of Collective Bargaining in Canada," *Relations industrielles*, 39, 4 (1984) 655-63, discute le problème de mesure et de définition à l'échelle nationale.

²⁵Notre définition de la "main-d'oeuvre potentielle" comprendra les travailleurs rémunérés des deux sexes et celles et ceux qui sont sans emploi car ces deux catégories sont susceptibles de faire partie de la population syndiquée en décembre 1984. Malgré le fait qu'ils-elles soient sans emploi, certains travailleurs-euses peuvent être restées membres des syndicats dont ils-elles faisaient partie lorsqu'ils-elles travaillaient, et plus particulièrement lorsque la perte d'emploi est due à une mise à pied temporaire.

²⁶A titre de comparaison, notons que, en 1985, Gilles Fleury évaluait à 44 pour cent le taux de présence syndicale (salariés couverts par convention collective selon le code du travail, compétence fédéral et construction) au Québec. Gilles, "La carte syndicale en 1985," *le marché du travail*, 6, 12 (décembre 1985), 87.

membres de syndicats." Ces données nous permettent de croire que les syndiqué-e-s ou, à tout le moins, celles et ceux qui sont couverts par convention collective, sont moins susceptibles de perdre leur emploi que les autres.

B. Les Principales Caractéristiques des Syndiqué-e-s

1. Le Sexe

COMME NOUS L'AVONS VU, l'un des éléments les plus marquants de l'évolution du marché du travail, depuis les vingt dernières années, est la forte croissance du nombre de femmes participant à la population active et à l'emploi. Les femmes prennent donc, de plus en plus, leur place sur le marché du travail. Qu'en est-il de la place qu'elles occupent dans la population syndiquée?

Des 1 132 000 syndiqués des deux sexes en décembre 1984, 709 000, ou 62,7 pour cent sont des hommes et 422 500, ou 37,2 pour cent, sont des femmes. Ceci représente une augmentation importante de la présence des femmes dans les rangs des syndicats depuis 1966. En 1966, les femmes ne représentaient que 21 pour cent de l'ensemble de la population syndicale québécoise,²⁷ bien qu'elles constituaient 30 pour cent de la population active.²⁸ Aujourd'hui, l'écart s'est rétréci puisque les femmes comptent pour 37,3 pour cent de la population syndicale (décembre 1984) et pour 41 pour cent de la population active (moyenne annuelle 1984 et 1985). En outre, il existe de moins en moins de syndicats exclusivement masculins: alors qu'en 1966, seulement 46,4 pour cent des syndicats déclaraient avoir des membres féminins, ce pourcentage est passé à 69,4 pour cent en 1983.²⁹

Un rattrapage a donc été effectué en ce qui concerne la syndicalisation de la main-d'oeuvre féminine mais les femmes continuent à être sous-représentées dans la population syndiquée. En effet, d'après l'Enquête sur la population active de décembre 1984, les femmes constituent 42,7 pour cent de la main-d'oeuvre potentielle du Québec; cependant, elles ne forment que 37,3 pour cent de la population syndiquée. Cette sous-représentation est aussi caractérisée par un taux de syndicalisation inférieur à celui des hommes (34,1 pour cent contre 42,6 pour cent).

A ce portrait d'une entrée massive des femmes sur le marché du travail et de leur syndicalisation rapide depuis vingt ans, nous devons ajouter l'effet "levure" du mouvement féministe. Ensemble, cette nouvelle population "syndicable" et sa vision transformatrice posaient et posent encore un défi d'envergure aux organisations syndicales. Ce défi est double: il s'exprime dans la problématique du recrutement d'une nouvelle population cantonnée, comme nous le verrons, dans les statuts précaires et les secteurs difficiles à pénétrer. Comment les contacter et les attirer?

²⁷Gouvernement du Canada. CALURA, 1966-1983, Effectif féminin des syndicats ouvriers déclarants.

²⁸Calculé à partir de: Statistique Canada, Catalogue 71-201, op.cit.: Population active selon le sexe.

²⁹CALURA, op. cit., Syndicats déclarant des membres féminins.

Et il s'exprime dans les problèmes de rajustement de la vie syndicale face à cette nouvelle clientèle: comment féminiser les pratiques et les revendications syndicales, pour encourager au maximum le militantisme potentiel des syndiquées?

Peu importe la réponse organisationnelle d'un syndicat quelconque -et l'expérience nous porte à croire que cette réponse varie d'une centrale à l'autre-il est indéniable que la féminisation du marché et l'emploi est un des traits les plus importants de notre portrait de la population syndiquée d'aujourd'hui.

2. L'âge

COMME LE DÉMONTRE LE TABLEAU 4, la population syndiquée est, en moyenne, légèrement plus âgée que l'ensemble des travailleurs. L'âge moyen des syndiqué-e-s est de 37,7 ans alors que celui de l'ensemble se situe à 34,7 ans.

La population de base du marché du travail, les 25-44 ans, constitue 52 pour cent de la main d'oeuvre potentielle et 61 pour cent des effectifs syndicaux. Cette couche, issue du "baby-boom," domine par son nombre la structure du monde du travail tout autant que la structure de la population syndicale.

Si l'on considère le taux de syndicalisation de chaque groupe d'âge, on constate que les plus forts taux se situent chez les 55-64 ans (51 pour cent) puis chez les 35-44 ans (50 pour cent), suivis de près par les 45-54 ans (46 pour cent). On retrouve des taux de syndicalisation beaucoup plus faibles chez les 15-24 ans et chez les 65 ans et plus.

Les jeunes sont largement sous-représentés dans la population syndiquée. En effet, les 15-16 ans, qui constituent 1,7 pour cent de la main-d'oeuvre potentielle, ne représentent que 0,2 pour cent de la population syndiquée; les 17-19 ans sont 7,2 pour cent de la main-d'oeuvre et 1,7 pour cent des syndiqué-e-s, et les 20-24 ans, alors qu'ils comptent pour 17,2 pour cent de la main-d'oeuvre, ne constituent que 10,5 pour cent de la population syndiquée. Prise dans son ensemble, la catégorie des jeunes (15-24 ans) est celle qui démontre le plus faible taux de syndicalisation: sur 100 jeunes de 15 à 24 ans, seulement 18,6 sont syndiqués. Ce taux de syndicalisation est de beaucoup inférieur à la moyenne qui se situe à 39 pour cent.

Dans cette sous-représentation des jeunes réside l'une des principales contradictions du mouvement syndical contemporain. En effet, malgré le rallongement de la période des études, les jeunes sont de plus en plus présents sur le marché du travail. Cette présence des jeunes est en croissance relative puisque, dans la population des 15 ans et plus le groupe des 15-24 ans diminue en termes absolus et que, dans la population active, les 15-24 ans sont passés de 27,6 pour cent, en 1975, à 21,9 pour cent en 1985. Par contre, ceux et celles qui restent ont un taux d'activité beaucoup plus élevé. Entre 1975 et 1985,³⁰ le taux de participation des 15-24 ans est passé de 59,3 pour cent à 63,2 pour cent. Pour les jeunes filles, ce

³⁰Statistique Canada, Catalogue 71-529, 1975-1983, et Catalogue 71-001, op. cit., 1984 et 1985: Taux d'activité par groupe d'âge, selon le sexe.

taux est passé de 53,6 pour cent à 60,2 pour cent. Pourtant, dans la population des détenteurs d'emploi, qui vieillit inexorablement, les jeunes éprouvent de plus en plus de difficulté à s'insérer. En effet, le taux de chômage "officiel" des 15-24 ans a augmenté de 14 pour cent en 1975, à 18 pour cent en 1985, en passant par un sommet de 23,1 pour cent en 1982.³¹

Avec un taux de syndicalisation de 18,6 pour cent, en décembre 1984, les jeunes ont, de toute évidence, autant de difficulté à s'inscrire dans la population syndiquée qu'à décrocher un emploi stable. Pourtant, si le mouvement syndical veut rester largement représentatif de l'ensemble de la classe ouvrière et non uniquement de ceux et celles qui détiennent un emploi, il devra se pencher sur la problématique du chômage et plus particulièrement sur celle des jeunes chômeurs et chômeuses.

3. Le Niveau de Scolarité

L'ANALYSE DES DONNÉES DES Enquêtes sur la population active³² de 1975 à 1985, démontre que le niveau de scolarité est en constante progression. En effet, le groupe des universitaires est passé de 9 pour cent à 12 pour cent de la population active entre 1975 et 1985; les détenteurs d'un certificat ou d'un diplôme post-secondaire sont passés de 14 pour cent à 15 pour cent, le groupe des études post-secondaires partielles est resté stable à 8 pour cent et ceux et celles qui ont entrepris ou terminé des études secondaires ne représentent plus 43 pour cent mais bien 48 pour cent de la population active. Le seul groupe dont l'importance relative est en décroissance est celui ayant entre 0 et 8 ans de scolarité; représentant 27 pour cent de la population active en 1975, il n'en constitue plus que 16 pour cent en 1985.

Une forte proportion des travailleurs des deux sexes (63,8 pour cent) et des syndiqué-e-s (64,2 pour cent) se situe à un niveau de scolarité ne dépassant pas le secondaire. Parmi les différents niveaux de scolarisation, nous pouvons constater que les taux de syndicalisation les plus élevés se retrouvent chez les moins instruits (0 à 8 ans: 47,9 pour cent) puis chez les plus instruits (grade universitaire: 46,5 pour cent).

Si l'on compare ces données de décembre 1984 avec les données des enquêtes de 1975 à 1985, on est amené à constater que le seul niveau de scolarité qui régresse en termes relatifs aussi bien qu'en termes absolus est justement celui qui présente le plus haut taux de syndicalisation, soit le niveau des 0 à 8 ans de scolarité. L'une des assises du syndicalisme est donc en train de s'effriter par "attrition," étant entendu que les membres de ce groupe sont aussi, pour la plupart, ceux qui font partie du groupe des 55-64 ans (plus haut taux de syndicalisation par groupe d'âge) et ceux dont le taux de participation à la population active a le plus diminué depuis 1975.

³¹*Ibid.*: Taux de chômage par groupe d'âge, selon le sexe.

³²*Ibid.*: Population selon le niveau d'instruction, moyennes annuelles.

4. Le Secteur D'Activité

LE MOUVEMENT DE LONG TERME de tertiairisation des économies développées donne, au Québec, le profil de main-d'œuvre suivant: en décembre 1984, près de 70 pour cent des travailleurs des deux sexes sont rattachés au secteur tertiaire, 27 pour cent au secteur secondaire et 3,7 pour cent au primaire. La population syndiquée suit la même tendance mais en sur-représentant le secteur secondaire et en sous-représentant légèrement les secteurs primaire et tertiaire (Annexe VIII).

Si l'on considère les trois grands secteurs d'activité économique, on constate que le taux de syndicalisation le plus fort se trouve dans le secteur secondaire (46 pour cent) puis au tertiaire (36,7 pour cent). Et le moindre, au primaire (30,1 pour cent). Ces données peuvent laisser présager d'une population syndicale très "ouvrière". Cependant, si l'on s'attarde au secteur tertiaire en le subdivisant en "tertiaire privé-tertiaire public," on est amené à constater que les plus forts taux de syndicalisation ne se situent pas dans le secteur manufacturier (45,7 pour cent) ni dans le secteur de la construction (47,5 pour cent) mais bien dans les trois sous-secteurs du tertiaire public qui, globalement, démontrent un taux de syndicalisation de 64,7 pour cent. Pour sa part, le tertiaire privé devient le secteur ayant le plus faible taux de syndicalisation, soit 21 pour cent.

Parmi les secteurs d'activité spécifiques, se trouvent sept secteurs dont les taux de syndicalisation dépassent 65 pour cent: le plus haut taux, celui de secteur des mines non-métalliques (86 pour cent); ensuite viennent les secteurs du papier (76,6 pour cent), des communications (71,7 pour cent), de la première transformation des métaux (68,4 pour cent), de l'administration provinciale (67,8 pour cent), de l'éducation (67,4 pour cent) et des services médicaux et sociaux (66,7 pour cent). Ces hauts taux impliquent une certaine saturation de la syndicalisation dans les secteurs mentionnés.³³ ce, alors que le plus fort contingent de main-d'œuvre, le commerce au détail, reste avec un modeste taux de syndicalisation de 14,8 pour cent.

Au fil de l'évolution du marché de l'emploi, le traditionnel syndicalisme ouvrier cols bleus du secteur primaire, des manufactures et des chantiers de construction s'est transformé en un syndicalisme de cols blancs du tertiaire public. Le mouvement syndical québécois a su s'adapter à cette mutation. Mais, aujourd'hui, un autre défi se pose à lui.

En même temps que la chute des emplois dans le secteur secondaire et la saturation de la syndicalisation au secteur tertiaire public, nous assistons à l'excroissance des emplois dans le secteur tertiaire privé. Le mouvement syndical saura-t-il s'adapter aux caractéristiques des nouveaux emplois du tertiaire privé? Pour s'en faire une première idée, voyons l'état de la situation syndicale de

³³ A propos de la saturation de la syndicalisation dans le tertiaire public et de la difficulté à syndiquer le tertiaire privé, voir: Rondeau, Claude et Belanger, Jacques. "Le syndicalisme dans l'entreprise, tendances récentes et analyse" in Boivin, Jean, Rondeau, Claude et Sexton, Jean, (sous la direction de), *La syndicalisation dans le secteur privé au Québec*, (Ste-Foy, Québec, 1983), 18-23.

décembre 1984 par rapport à deux des caractéristiques de ces emplois: la féminisation et la précarité/travail à temps partiel.

Quoique le processus de précarisation comprenne plusieurs aspects, par "taux de précarité," nous entendons le pourcentage de salarié-e-s à temps partiel dans un secteur, étant donné que ce type d'emploi représente, actuellement, un affaiblissement de la sécurité associée au travail à temps plein.

En décembre 1984, dans l'ensemble des activités économiques québécoises, 57,3 pour cent des emplois avaient été assignés à des hommes et 42,7 pour cent à des femmes (Tableau 3). Sur les 1 240 923 femmes comptées dans la main-d'oeuvre potentielle, 1/100 occupait ou avait occupé en 1984, un emploi dans le secteur primaire, 17/100 dans le secteur secondaire et 82/100 dans le secteur tertiaire. La grande majorité des femmes est donc rattachée à un emploi du secteur tertiaire.³⁴

De ces quatre-vingt-deux femmes sur cent, au tertiaire, trente-trois travaillaient ou avaient travaillé dans le secteur tertiaire public et quarante-neuf dans le secteur tertiaire privé. C'est donc dire que près de 50 pour cent des femmes, ou une femme sur deux, est employée par le tertiaire privé.

Les secteurs d'activité spécifiques où l'on retrouve les plus grandes concentrations de main-d'oeuvre potentielle féminine sont, d'abord, le commerce de détail, qui compte 15,8 pour cent de la main-d'oeuvre potentielle féminine, et les services médicaux et sociaux qui en comptent 15,2 pour cent viennent ensuite les secteurs de l'éducation (10,6 pour cent) et de l'hébergement et restauration (8 pour cent). Au secteur secondaire, la seule concentration importante de femmes se situe dans l'industrie du vêtement qui comprend 5,6 pour cent de la main-d'oeuvre potentielle féminine (Tableau 5A).

Les femmes ont donc, en forte majorité, accès au marché du travail par le biais de leur insertion dans des emplois du secteur tertiaire. Cependant, ces emplois sont, parmi ceux de tous les autres secteurs, ceux qui présentent le plus souvent un certain type de précarité, soit le statut d'emploi à temps partiel.

Si, dans le marché de l'emploi québécois de décembre 1984, 16,2 pour cent de l'ensemble des emplois détenus par la main-d'oeuvre potentielle sont des emplois à temps partiel, notons que 88,8 pour cent de ces emplois se trouvent dans le secteur tertiaire de l'économie, soit près de neuf emplois à temps partiel sur dix. De ces neuf emplois, trois sont au secteur tertiaire public et six sont au secteur tertiaire privé. Le secteur tertiaire privé, en fournissant 58,8 pour cent des emplois à temps partiel, est donc celui qui utilise le plus l'élément de flexibilité apporté par ce type d'emploi, et qui, par sa croissance propre, marque l'évolution du marché du travail du signe de la précarisation.

Les secteurs d'activité spécifiques qui comprennent le plus grand nombre d'employé-e-s à temps partiel sont: le commerce au détail (25,3 pour cent), les services médicaux et sociaux (13,2 pour cent) l'hébergement et la restauration (12,9

³⁴Une majorité d'hommes travaille aussi au tertiaire, (59,7 pour cent). Mais cette majorité est plus faible que celle des femmes (82,1 pour cent). Statistique Canada, *Survey of Union Membership*, op. cit., Special Surveys Program Household Surveys Division, May 1986. Voir aussi Tableau 3.

pour cent) et l'éducation (10,7 pour cent). A elles seules, ces quatre industries emploient 62,1 pour cent de tous les salarié-e-s à temps partiel.

Comme nous l'avons vu, les syndicats ont réussi à se rallier une proportion de plus en plus importante des femmes entrant sur le marché du travail, mais on peut se demander s'ils ont réussi à atteindre les secteurs où l'on retrouve les plus grandes concentrations de femmes. De plus, s'ils ont syndiqué une bonne part des personnes occupant un emploi à temps plein, ont-ils commencé à toucher ceux et celles qui ont un statut d'emploi plus précaire, soit l'emploi à temps partiel?

Ces deux questions sont intimement liées puisque, premièrement, dans le secteur tertiaire privé, secteur qui démontre la plus grande propension à croître et qui comprend la plus grande concentration de main-d'œuvre potentielle (44,4 pour cent), se retrouve la majorité des femmes et la majorité des emplois à temps partiel, et que, deuxièmement, les femmes occupent 70 pour cent des emplois à temps partiel.³⁵

Nous ne disposons, pour le moment, d'aucune donnée précise sur le taux de syndicalisation par secteur, par sexe et par statut de travail temps plein/temps partiel, au Québec. Pour le Canada, nous savons que les travailleurs des deux sexes rémunérés à temps partiel sont syndiqués à 7,5 pour cent dans les industries de biens et à 19,7 pour cent dans les industries de services et que, comparativement, les travailleurs à temps plein sont syndiqués à 43,3 pour cent dans les industries de biens et à 39,7 pour cent dans les industries de services.³⁶ Mais nous ne disposons pas de telles données pour le Québec. Nous pouvons cependant tenter d'établir une certaine corrélation entre les taux de syndicalisation, de féminisation et de précarité, par secteur d'activité économique, calculés à partir des données de l'Enquête sur la population active de décembre 1984 (Tableaux 7A, 7B, 7C)

Parmi les dix secteurs ayant les plus hauts taux de syndicalisation, six ont un taux de féminisation inférieur à la moyenne et huit ont un taux de précarité inférieur à la moyenne. Les secteurs hautement syndiqués ne sont pas nécessairement les moins féminisés puisque quatre secteurs sont en même temps très féminins et très syndiqués. Il faut cependant signaler que, de ces quatre secteurs, trois appartiennent au tertiaire public et que le quatrième est l'une des plus petites industries du secteur manufacturier: le tabac. Il est, par contre, évident que les secteurs les plus syndiqués sont parmi les moins précaires. Deux industries du tertiaire public font exception à cette règle: l'éducation et les services médicaux et sociaux sont parmi les plus grands utilisateurs de travail à temps partiel, tout en étant fortement syndiqués et largement féminisés.

Parmi les dix secteurs les plus féminisés, cinq ont un taux de précarité inférieur à la moyenne et cinq, un taux supérieur. Un secteur ayant un fort taux de féminisation est donc souvent, mais pas nécessairement, précaire. Par contre, il

³⁵ Calcul pour 1984 et 1985: Statistique Canada, Catalogue 71-210, op. cit.: Emploi à temps plein et à temps partiel selon le sexe.

³⁶ Gouvernement du Canada, Travail-Canada, *Les femmes dans la population active*, édition 1985-1986. (Ottawa, 1987), 96.

possède, la plupart du temps, un faible taux de syndicalisation (six secteurs sur dix), les exceptions étant encore le fait du tertiaire public.

En ce qui concerne les dix secteurs possédant les plus haut taux de précarité, il est ici plus évident qu'ils sont parmi les secteurs les plus féminisés puisque sept sur dix ont un taux de féminisation supérieur à la moyenne. Ce sont aussi les secteurs les moins syndiqués. Trois secteurs seulement dépassent la moyenne du taux de syndicalisation: l'éducation, les services médicaux et sociaux et, un minuscule sous-secteur du tertiaire privé, l'entreposage.

Cette rudimentaire mise en corrélation des taux de syndicalisation, féminisation et précarité nous apprend donc que, si les organisations syndicales ont réussi à intégrer certains secteurs hautement féminins du tertiaire public, les résultats sont beaucoup plus faibles en ce qui concerne la majorité des autres milieux de travail féminin du tertiaire privé. Nous pouvons constater, de plus, que le syndicalisme a très peu touché les secteurs d'activité les plus précaires qui sont aussi des secteurs de travail très féminins.

Le déclin de l'emploi dans le secteur secondaire et son essor au secteur tertiaire, au Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord, pose un double problème au mouvement syndical dans son ensemble. Premièrement, depuis une génération, le secteur secondaire est le château fort du syndicalisme à la fois en termes d'effectifs et de leadership. Le déclin de ce secteur videra le coeur du mouvement syndical et le forcera à articuler de nouvelles stratégies et de nouveaux objectifs afin d'attirer une nouvelle classe ouvrière de plus en plus employée dans le secteur tertiaire privé et, jusqu'à maintenant, sous-syndiquée.

Deuxième problème: comment syndiquer cette nouvelle strate provenant du tertiaire privé? A son tour, ce défi est double: d'un côté, il y a le problème historique de l'opposition des employeurs du tertiaire privé à la syndicalisation, une tradition bien établie en Amérique du Nord avant la poussée de l'emploi à temps partiel, et renforcée récemment par les expériences (et les réussites) patronales utilisant la décentralisation des lieux de travail, la fragmentation des tâches, la polyvalence, et les cercles de qualité. De l'autre côté, les stratégies visant la syndicalisation de cette nouvelle couche précarisée du secteur tertiaire privé doivent faire face à sa nouvelle culture du travail, qui lie les précarisé-e-s à leur travail d'une façon inédite et à date peu comprise. Il est bien possible que la précarité au travail transforme le rapport des précarisé-e-s à leur emploi, et, par extension, leur attitude envers le syndicalisme. Après tout, il y a très peu dans l'organisation du travail des précarisé-e-s du tertiaire privé qui ressemble aux structures du travail et aux statuts d'emploi sur lesquels les grands syndicats industriels ont été bâtis et par rapport auxquels leurs stratégies principales avaient été articulées. Comment répondre aux besoins de ce nouveau groupe? Comment avancer ses revendications? Comment le convaincre qu'un syndicalisme ancré dans le secondaire et axé sur l'emploi stable, peut devenir son propre véhicule? Et même si la preuve en est faite, comment le rejoindre? La fragmentation de ses heures au travail et la décentralisation des lieux de travail le rendent presque inaccessible aux tactiques traditionnelles de recrute-

ment syndical.

5. Le Salaire Horaire

a. Syndiqué-e-s et non-syndiqué-e-s: les pyramides salariales

COMME NOUS L'AVONS DÉMONTRÉ, la population syndiquée a moins tendance à chômer que la population non-syndiquée, couverte ou non-couverte par une convention collective. Mais la protection syndicale, influence-t-elle aussi l'échelle salariale?

Comme le démontre le Tableau 8-A, le salaire moyen de la main d'oeuvre syndiquée est de 20 pour cent supérieur à celui de l'ensemble de la main d'oeuvre potentielle (11,89\$ contre 9,89\$) et de 43 pour cent supérieur à celui de la main d'oeuvre non-couverte par convention collective (11,89 \$ contes 8,30).

Le plus grand écart entre le salaire des syndiqué-e-s et celui des personnes non-couvertes par convention collective se situe au niveau de secteur primaire où la différence entre les salaires horaires est de 73 pour cent en faveur des syndiqué-e-s (12,90\$ contre 7,44\$) Au secteur tertiaire, on trouve un écart de 52 pour cent en faveur des syndiqué-e-s (12,16\$ contre 7,98\$) et au secteur secondaire, 24 pour cent (11,27\$ contre 9,12\$).

Les syndiqué-e-s ont donc, en règle générale, une rémunération horaire supérieure à celle des salarié-e-s non-couvert-e-s par convention collective. Il faut aussi noter que l'écart de salaire entre ces deux groupes de la main-d'oeuvre potentielle est inversement proportionnel au taux de syndicalisation du secteur d'activité en cause. Plus le taux de syndicalisation est élevé, moins l'écart est grand entre les taux de salaire. Il pourrait s'agir ici de "l'effet de débordement du syndicalisme" c'est-à-dire, la réaction des employeurs et des salarié-e-s non-syndiqué-e-s face aux gains des syndiqué-e-s, qui entraîne un certain nivellement des salaires dans les secteurs fortement syndiqués.

A ces règles générales, il existe quelques exceptions. Ainsi, malgré un haut taux de syndicalisation, le secteur de la construction laisse voir un écart salarial de 59 pour cent en faveur des syndiqués. Il est important de noter ici que tous les travailleurs en règle dans le secteur de la construction, au Québec, sont régis par le décret de la construction et sont donc, de ce fait, couverts par une convention collective décrétée. Il est fort possible qu'une bonne part des travailleurs de la construction ayant déclaré n'être pas couverts par une convention collective soit, en fait, des "illégaux," ce qui expliquerait l'écart de salaire si élevé dans un secteur si, "officiellement," fortement syndiqué.

En effet, si l'on subdivise la main d'oeuvre potentielle en ses deux plus importantes composantes, la population syndiquée (39 pour cent) et les non-couverts par convention collective (48,6 pour cent),³⁷ le long de leurs échelles

³⁷En prenant pour acquis que les non-membres couverts par une convention collective ont un salaire horaire moyen sectoriel identique.

salariales sectorielles respectives nous laisse entrevoir la forme de deux pyramides. Chez les "non-couverts," la base de la pyramide est très large, une forte majorité d'entre eux se trouvant sur les échelons salariaux inférieur à 8,00\$. Par contre, la pyramide syndicale se retrouve avec une base effilée et un sommet très large puisque 21,1 pour cent de la population syndiquée se trouvent dans des secteurs dont le salaire est de 14,00\$ et plus, et 53,2 pour cent dans des secteurs dont le salaire est de 12,00\$ et plus (Tableau 11).

Parmi les syndiqué-e-s, les plus hauts salarié-e-s se retrouvent dans les secteurs: électricité-eau-gaz (15,75\$), fabrication des produits du pétrole (15,57\$) et éducation (15,17\$). Par contre, d'autres syndiqué-e-s, parmi les moins bien rémunéré-e-s, gagnent deux fois moins: hébergement-restauration (6,03\$), services aux entreprises (6,62\$), vêtement (7,11\$), cuir (7,13\$) et services personnels (7,69\$).

Pour l'ensemble de la main-d'oeuvre potentielle, le salaire horaire moyen sectoriel se situe entre 4,82\$ et 16,67\$; pour les syndiqué-e-s, il se situe entre 6,03\$ et 15,75\$ et pour les "non-couverts par convention collective," entre 4,42\$ et 17,42\$ (Tableau 8A).

Ces écarts de salaires laissent présager d'une certaine polarisation de la rémunération moyenne dans les différents secteurs d'activité économique et dans la main-d'oeuvre potentielle appartenant à ces différents secteurs. Mais ce qui est plus important encore, ils tracent les lignes d'une dualisation salariale entre la population syndiquée et la population non-syndiquée.

b. Polarisation des revenus et statut d'emploi

LA POLARISATION DES REVENUS sur le marché du travail aura un impact indirect mais important sur le recrutement de nouveaux membres et sur le financement des organisations syndicales, à moyen terme.

Les principales sources de nouveaux emplois se localisent là où le revenu horaire moyen est le plus bas: dans le tertiaire privé et dans le travail à temps partiel.

Si l'avenir du mouvement syndical passe par la syndicalisation des nouvelles recrues en emploi précaire et du secteur tertiaire privé, et si, selon l'évidence, le secteur secondaire, depuis longtemps le château fort du syndicalisme, est en train de voir sa centralité minée par les changements dans la répartition des emplois, la base financière du mouvement syndical pourrait bien en souffrir. Le tertiaire privé a le plus bas salaire horaire moyen de tous les secteurs tant pour la main-d'oeuvre potentielle que pour la main-d'oeuvre syndiquée. Et les travailleurs à temps partiel, mis à part ceux et celles du tertiaire public, sont les champions toute catégorie en ce qui concerne la faiblesse de leur taux de salaire moyen.

La base financière des syndicats, réduite à cause du revenu salarial plus bas de ces nouveaux membres, pourrait bien se voir grevée par des dépenses accrues au niveau des services à offrir, surtout dans le champ de l'organisation syndicale et de l'administration des conventions collectives. Il est fort probable qu'un

syndicat en voie de perdre sa clientèle traditionnelle dans le secteur secondaire en déclin et qui réussit à attirer de nouveaux membres du tertiaire privé, non seulement trouvera sa base de cotisation réduite mais également, à cause de la petitesse de la taille moyenne des entreprises dans ce secteur et de la nature fragmentée du statut d'emploi, verra ses coûts de recrutement et d'administration sensiblement augmentés. Si, en plus, les nouveaux membres ont un niveau de scolarité inférieur à la moyenne, le syndicat se verra aux prises avec des problèmes de formation monopolisant une partie supplémentaire de l'énergie et des budgets syndicaux.

Les organisations syndicales font donc face à un dilemme en ce qui concerne le phénomène de polarisation revenue des membres/revenu des non-membres. La décroissance de leur base ouvrière traditionnelle les poussent vers l'intégration des secteurs plus faiblement syndiqués afin de maintenir le pouvoir du "nombre." Si elles vont vers les secteurs à plus haut revenu, leur base financière peut être assurée mais elles accentuent par le fait même la polarisation des revenus entre syndiqué-e-s et non-syndiqué-e-s, accélérant ainsi la dualisation du marché du travail. Par contre, si elles luttent contre la polarisation et cherchent à incorporer les plus bas salariés, leur base financière devient plus fragile. Le pouvoir du nombre peut alors, selon le type d'actions syndicales entreprises, être de beaucoup affaibli par la rareté des ressources financières. Tout se conjugue comme si les organisations syndicales avaient à choisir entre deux faiblesses: celle entraînée par la méfiance de la majorité non-syndiquée face à l'"aristocratie ouvrière," ou celle redevable au manque de moyens financiers pour mener à bien les revendications visant à améliorer le sort des plus démunis.

Donc de l'analyse précédente découle un portrait de la polarisation entre les populations syndiquée et non-syndiquée—polarisation des revenus, du statut d'emploi, et peut-être des avenir. En même temps, notre analyse indique l'envergure des problèmes stratégiques posés au mouvement syndical par ces tendances centrifuges, qui sont en train de transformer l'organisation du travail et de l'emploi, de secouer les solidarités fragiles au sein du mouvement syndical lui-même, et de rendre le mouvement syndical, minoritaire au sein de la classe ouvrière, extrêmement vulnérable sur le plan politique. Il ne serait pas étonnant si, entre les deux couches de la classe ouvrière —syndiquée et non-syndiquée — deux solitudes ne soient pas en voie de se cristalliser, nourries par les difficultés de recrutement et par la base rétrécie du syndicalisme.

CONCLUSION

LE MARCHÉ DU TRAVAIL, tel que nous l'avons esquissé, est en rapide transformation. Son évolution se résume en trois traits: féminisation, précarisation et tertiairisation, à cette nuance près que le tertiaire se privatise.

Ces trois caractéristiques, elles-mêmes indices d'une mutation profonde dans l'environnement de l'action syndicale, mettent au défi les syndicats de façonner de nouvelles stratégies de recrutement, d'articuler de nouvelles priorités de revendica-

tion, de consolider de nouvelles alliances et de pénétrer de nouvelles zones d'influence sociales.

Comme nous avons vu, les changements dans le marché du travail, pendant les dix dernières années, ont donné forme à une population syndiquée ayant ses propres caractéristiques. Elle se distingue de la main-d'oeuvre potentielle par rapport à son âge moyen relativement plus élevé, à sa sur-représentation relative des hommes, à sa relative sécurité d'emploi, à son salaire relativement élevé et à sa concentration sectorielle.

Par sa composition, la population syndiquée témoigne des réussites passées du mouvement syndical, et du trajet suivi en s'adaptant aux changements survenus dans la composition, du marché du travail entre 1945 et 1975. En même temps, cette composition démontre la capacité du mouvement syndical d'aujourd'hui de s'adapter à certains changements dans la structure d'emploi, mais également ses difficultés à répondre aux situations d'emploi où plusieurs de ces changements structurels convergent. Par exemple, ce n'est pas la féminisation du marché du travail qui pose des obstacles sérieux à l'expansion du syndicalisme car les femmes sont fortement syndiquées en plusieurs secteurs; ce n'est pas, non plus, la tertiairisation en soi, puisque certains services sont fortement syndiqués. C'est plutôt la convergence de l'emploi précaire, de la ghettoisation des femmes dans ces emplois précaires, de la concentration de ces emplois au sein du tertiaire privé qui posent des défis face auxquels les syndicats éprouvent des difficultés à articuler de nouvelles stratégies efficaces.

En bref, le défi principal des syndicats québécois sera, dans un proche avenir, d'accorder une priorité à l'élargissement de la base de représentativité et d'articuler de nouvelles stratégies, leur permettant de pénétrer les secteurs où, précisément, tous les principaux changements vécus par le marché du travail convergent.

BIBLIOGRAPHIÉ

- ADAMS, Roy. "The Extent of Collective Bargaining in Canada." *Relations industrielles*, 39, 4, (1984), 655-63.
- BERNIER, Colette. "Evolution du statut du salarié en raison des nouvelles formes d'emploi, l'exemple du travail à temps partiel au Québec." in BELANGER, J., BLOUIN, R., MORIN F. et SEXTON, J. (sous la direction de), *Le Statut de salarié en milieu de travail*. (Ste-Foy, Québec, 1985), 110-18.
- BOUCHER, Lysette. "L'impact du syndicalisme sur les salaires dans le secteur manufacturier au Québec," *Le Marché du travail* (Février 1982), 48-54.
- CAIRE, Guy. "Précarisation des emplois et régulation du marché du travail," *Sociologie du travail*, 2 (1982), 211-41.
- DELORME, François. "Quelques données sur la syndicalisation au Québec en 1977," *Le Marché du travail* (Mai 1980), 34-48.
- DELORME, François et LASSONDE, Gaspar. *Aspects de la réalité syndicale québécoise-1976*, Etudes et recherches. Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre. Gouvernement du Québec, juillet 1978, 42 pages.
- EATON, J. K.. *Croissance du syndicalisme dans les années soixante*, Travail Canada (Ottawa, 1976), 180-90.

- FLEURY, Gilles. *Evolution de la syndicalisation 1964-1984*. Service des études en relations du travail, Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail. 1 Gouvernement du Québec (Québec, 1984), 85 pages.
- FLEURY, Gilles. "La carte syndicale au Québec en 1985." *Le Marché du travail* (décembre 1985), 78-89.
- GABORIAULT, Robert. *Les Tendances de l'emploi par secteur d'activité au Québec 1966-1975* Ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre. Direction générale de la recherche, (Québec, août, 1977), 37 pages.
- Gouvernement du Canada, Statistique Canada, Catalogue 71-001, *La Population active*, (Ottawa 1984 et 1985).
- Gouvernement du Canada, Statistique Canada, Catalogue 71-210, *Statistiques chronologiques sur la population active-chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées*, (Ottawa, 1985).
- Gouvernement du Canada, Statistique Canada, Catalogue 71-529, *Moyennes annuelles de la population active, 1975-1983*, (Ottawa, 1984).
- Gouvernement du Canada, Statistique Canada, Travail Canada, *Les Femmes dans la population active*, édition 1985-1986, Bureau de la main-d'oeuvre féminine, (Ottawa, 1987).
- Gouvernement du Canada, Statistique Canada, Travail Canada, *Répertoire des organisations de travailleurs au Canada*, (Ottawa, diverses années).
- Gouvernement du Canada, Statistique Canada, Ministère du Commerce, *Rapport annuel présenté sous l'empire de la "Loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers"*, CALURA, Ottawa.
- Gouvernement du Québec, Ministère de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du Revenu, *La main-d'oeuvre et l'emploi au Québec et dans ses régions. Bilan 1985*, (Québec, 1986).
- Gouvernement du Québec, Ministère du travail, Centre de recherche et de statistiques sur le marché du travail, *Le Marché du travail*, (Québec).
- Gouvernement du Québec, Commission consultative sur le travail, *Le Travail: Une responsabilité collective, Rapport final de la Commission consultative sur le travail et la révision du code du travail (Rapport Beaudry)*, (Québec, 1985).
- INGERMAN, Sydney. "La syndicalisation dans le contexte économique québécois," in BOIVIN, Jean, RONDEAU, Claude et SEXTON, Jean (sous la direction de), *La Syndicalisation dans le secteur privé au Québec*, (Ste-Foy, Québec, 1983), 237-69.
- LIPSIG-MUMME, Carla. "La renaissance du travail à domicile dans les économies développées," *Sociologie du travail*, 3 (1983), 313-35.
- RIOUX, Christian. "Vivre à la manufacture," *L'Actualité* (avril 1987), 109-12.
- RONDEAU, Claude et BÉLANGER, Jacques, "Le syndicalisme dans l'entreprise, tendances récentes et analyse" in BOIVIN, Jean, RONDEAU, Claude et SEXTON, Jean (sous la direction de), *La Syndicalisation dans le secteur privé au Québec*, (Ste-Foy, Québec, 1983), 15-36.

TABLEAU 1
VARIATION DANS L'EMPLOI AU QUÉBEC, DE 1975 A 1985
SELON LE STATUT D'EMPLOI, LE SEXE ET L'ÂGE
 en milliers

SEXE	Les deux sexes		Hommes	Femmes
Tous les emplois	+ 370		+ 56	+ 314
Emplois à temps plein	+ 152		- 3	- 155
Emplois à temps partiel	+ 218		+ 59	+ 159

Age	15-24	25-44	45-54	55-64
Tous les emplois	- 58	+ 399	+ 26	+ 7
Emplois à temps plein	- 148	+ 308	+ 5	- 4
Emplois à temps partiel	+ 91	+ 91	+ 20	+ 11

EMPLOIS A TEMPS PARTIEL	Les deux sexes		Hommes	Femmes
Total	+ 214		+ 58	+ 156
15-24 ans	+ 91		+ 38	+ 53
25-44 ans	+ 91		+ 17	+ 75
45-54 ans	+ 20		+ 1	+ 19
55-64 ans	+ 11		+ 2	+ 9

Note: L'arrondissement des données entraîne une divergence entre les sommes.
 Sources: Voir Annexes V, VI et VII.

TABLEAU 2
SITUATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES
DU QUÉBEC
 décembre 1984 (en milliers)

	Main-d'oeuvre potentielle		Travailleurs rémunérés		Travailleurs sans emploi	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Total (1)	2 904	100	2 335	100	569	100
Membre d'un syndicat (2)	1 132	39,0	1 012	43,3	119	21,0
Non membre mais couvert par convention collective (3)	183	6,3	149	6,4	34	5,9
Non couvert par une convention collective (4)	1 412	48,6	1 037	44,4	375	65,9
Ne sait pas (5)	178	6,1	137	5,8	41	7,2

Personnes couvertes par convention collective (6) = (2) + (3)	1 315	45,3	1 162	49,7	153	26,9
---	-------	------	-------	------	-----	------

SOURCE: Statistique Canada, *Survey of Union Membership, Special Surveys Program, Household surveys Division*, May 1986.

TABLEAU 3
LA POPULATION SYNDIQUÉE PAR SEXE, AU QUÉBEC
 décembre 1984

	MAIN-D'OEUVRE Nombre	POTENTIELLE %
ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS		
Les deux sexes	2 904 284	100
Hommes	1 663 361	57,3
Femmes	1 240 923	42,7
MEMBRES D'UN SYNDICAT		
Les deux sexes	1 131 502	100
Hommes	708 966	62,7
Femmes	422 536	37,3
TAUX DE SYNDICALISATION		
Les deux sexes		39,0
Hommes		42,6
Femmes		34,1

SOURCE: Statistique Canada, *Survey of Union Membership*, Special Surveys Program, Household Surveys Division, May 1986.

TABLEAU 4
LA POPULATION SYNDIQUÉE PAR GROUPE D'ÂGE, AU QUÉBEC
 décembre 1984

Groupe d'âge	Main d'oeuvre potentielle		Main d'oeuvre potentielle syndiquée		Taux de syndicalisation	
	Nombre	%	Nombre	%	%	
Tous les âges	2 904 284	100	1 131 502	100	39,0	
15-16 ans	49 833	1,7	2 309	0,2	4,6	
17-19 ans	207 719	7,2	19 055	1,7	9,2	
20-24 ans	498 840	17,2	119 366	10,5	23,9	
25-34 ans	876 531	30,2	372,778	32,9	42,5	
35-44 ans	632 482	21,8	317 061	28,0	50,1	
45-54 ans	389 140	13,4	178 937	15,8	46,0	
55-64 ans	225 665	7,8	115 667	10,2	51,3	
65-69 ans	15 198	0,5	4 936	0,4	32,5	
70 ans et +	8 876	0,3	1 392	0,1	15,7	
15-24 ans	756 392	26,1	140 730	12,4	18,6	
25-44 ans	1 509 013	52,0	689 839	60,9	45,7	
45-64 ans	614 805	21,2	294 604	26,0	47,9	
65 ans et +	24 074	0,8	6 328	0,5	26,3	
Age moyen	34,7 ans		37,7 ans			

SOURCE: Statistique Canada, *Survey of Union Membership*, Special Surveys Program, Household Surveys Division, May 1986.

TABLEAU 5-A
MAIN-D'OEUVRE POTENTIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ET PAR SEXE
QUEBEC, décembre 1984

Secteur d'activité	Main d'oeuvre potentielle				Taux de	
	Total	Hommes Nombre	Femmes Nombre	%	fémisation	
Tous les secteurs	2 904 284	1 663 361	1 240 923	100%	42,7%	
PRIMAIRE	108,542	94 094	14 448	1,2%	13,3%	
agriculture	37 003	27 467	9 536	0,8	25,8	
foresterie	32 033	29 190	2 843	0,2	8,9	
chasse et pêche	3 296	2 885	411	—	12,5	
mines (métal)	21 944	21,766	178	—	0,8	
mines (non-métal)	8 124	7 444	680	0,1	8,4	
carrières et sable	3 906	3 106	799	0,1	20,5	
services miniers	2 236	2 236	—	—	—	
SECONDAIRE	783 506	576 379	207 127	16,7	26,4	

Industrie manufacturière	652 062	460 899	191 163	15,4	29,3	

aliments et boissons	77 744	58 752	18 992	1,5	24,4	
tabac	5 711	2 714	2 997	0,2	52,5	
caoutchouc et plastiques	18 691	12 432	6 259	0,5	33,5	
cuir	17 246	9 191	8 056	0,6	46,7	
textile	28 616	17 150	11 465	0,9	40,1	
vêtement	94 611	25 166	69 445	5,6	73,4	
bois	45 473	41 481	3 991	0,3	8,9	
meuble	19 222	16,215	3 007	0,2	15,6	
papier	53 357	49 404	3 953	0,3	7,4	
imprimerie	43 873	27 238	16 635	1,3	37,9	
première transformation (m)	33 516	30 686	2 830	0,2	8,4	
fabrication prod. en métal	28 795	24 885	3 910	0,3	13,6	
fabrication des machines	23 748	19 641	4 107	0,3	17,3	
fab. équip. de transport	40 463	36 109	4 354	0,4	10,8	
fab. prod. électriques	37 835	27 483	10 352	0,8	27,4	
fab. prod. minéraux non-métal.	23 566	21 547	2 019	0,2	8,6	
fab. prod. du pétrole	4 655	4 655	—	—	—	
industrie chimique	30 253	19 806	10 447	0,8	34,5	
ind. manufactur. diverses	26 687	16 344	8 344	0,7	33,8	

Construction	131 444	115 480	15 964	1,3	12,1
entrepreneurs généraux	63 181	54 864	8 317	0,7	13,2
entrepreneurs spécifiques	68 263	60 616	7 647	0,6	11,2
TERTIAIRE	2 012 237	992 887	1 019 350	82,1	50,7
transport	111 099	96 158	14 941	1,2	13,4
entreposage	925	925	—	—	—
communications	73 113	44 695	28 418	2,3	38,9
électricité, eau et gaz	32 342	27 194	5 149	0,4	15,9
commerce en gros	109 034	80 899	28 134	2,3	25,8
commerce de détail	378 087	182 310	195 777	15,8	51,8
finances	70 714	17 315	53,399	4,3	75,5
assurances	26 181	10,311	15,870	1,3	60,6
agences assur. immobilier	35 813	17 964	17,849	1,4	49,8
éducation	231 951	100 740	131 211	10,6	56,6
serv. médicaux et sociaux	255 176	66 904	188 272	15,2	73,8
organisations religieuses	21 189	10 674	10 515	0,8	49,6
divertissement et loisir	43,863	26 770	17 093	1,4	39,0
services aux entreprises	113 510	58 187	55 323	4,5	48,7
services personnels	43 426	8 361	35 065	2,8	80,7
hébergement-restauration	170 887	71 707	99 180	8,0	58,0
services divers	58 754	31 712	27 042	2,2	46,0
administration fédérale	71 860	35 730	36 130	2,9	50,3
administration provinciale	84 418	46 674	37 744	3,0	44,7
administration locale	78 581	56 749	21 831	1,8	27,8
services reliés à la construction	1 314	908	406	—	30,9

TABLEAU 5-B

Tertiaire public*	721 986	306 797	415 189	33,5	57,5
Tertiaire privé**	1 290 251	686 090	604 161	48,6	46,8

* Le tertiaire public comprend: éducation, services médicaux et sociaux et administration fédérale, provinciale et locale.

** Le tertiaire privé est le solde du tertiaire global moins le tertiaire public.

SOURCE: Statistique Canada, *Survey of Union Membership*, Special Surveys Program, Household Surveys Division, May 1986.

TABLEAU 6-A
MAIN-D'OEUVRE POTENTIELLE PAR SECTEUR D'ACTIVITE ET
PAR STATUT D'EMPLOI: TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL
QUEBEC, DÉCEMBRE 1984

Secteur d'activité	Main d'oeuvre potentielle				Taux de précarité
	Total	Temps plein Nombre	Temps Nombre	partiel %	
Tous les secteurs	2 904 284	2 435 113	469 171	100	16.2%
PRIMAIRE	108 542	100 069	8 473	1,8%	7.8%
agriculture	37 003	31 571	5 432	1,2	14,7
foresterie	32 033	30 653	1 380	0,3	4,3
chasse et pêche	3 296	2 261	1 035	0,2	31,4
mines (métal)	21 944	21,944	—	—	—
mines (non-métal)	8 124	7 909	215	—	2,6
carrières et sable	3 906	3 495	410	0,1	10,5
services miniers	2 236	2 236	—	—	—
SECONDAIRE	783 506	576 379	207 127	16,7	26,4
Industrie manufacturière	652 062	620 149	31 913	6,8	4,9
aliments et boissons	77 744	68 490	9 254	2,0	11,9
tabac	5 711	5 711	—	—	—
caoutchouc et plastiques	18 691	18 317	374	—	2,0
cuir	17 246	16 586	660	0,1	3,8
textile	28 616	27 747	869	0,2	3,0
vêtement	94 611	90 182	4 429	0,9	4,7
bois	45 473	43 297	2 175	0,5	4,8
meuble	19 222	18,567	655	0,1	3,4
papier	53 357	52 008	1 349	0,3	2,5
imprimerie	43 873	37 481	6 392	1,4	14,6
première transformation (m)	33 516	33 336	180	—	0,5
fabrication prod. en métal	28 795	28 548	247	—	0,9
fabrication des machines	23 748	23 347	401	0,1	1,7
fab. équip. de transport	40 463	38 364	2 099	0,4	5,2
fab. prod. électriques	37 835	37 835	—	—	—
fab. prod. minéraux non-métal	23 566	22 876	690	0,1	2,9
fab. prod. du pétrole	4 655	4 655	—	—	—
industrie chimique	30 253	28 335	1 918	0,4	6,3
ind. manufactur. diverses	24 687	24 467	220	—	0,9

Construction	131 444	119 388	12 056	2,6	9,2
entrepreneurs généraux	63 181	59 724	3 457	0,7	5,5
entrepreneurs spécifiques	68 263	59 664	8 599	1,8	12,6
TERTIAIRE	2 012 237	1 595 505	416 732	88,8	20,7
transport	111 099	103 493	7 607	1,6	6,8
entreposage	925	469	455	0,1	49,2
communications	73 113	66 494	6 619	1,4	9,0
électricité, eau et gaz	32 342	32 090	252	—	0,8
commerce en gros	109 034	100 089	8 945	1,9	8,2
commerce de détail	378 087	259 593	118 493	25,3	31,3
finances	70 714	64 600	6,113	1,3	8,6
assurances	26 181	25,972	209	—	0,8
agences assur. immobilier	35 813	25 178	10,635	2,3	29,7
éducation	231 951	181 667	50 284	10,7	21,7
serv. médicaux et sociaux	255 176	193 222	61 954	13,2	24,3
organisations religieuses	21 189	17 008	4 182	0,9	19,7
divertissement et loisir	43,863	30 074	13 789	2,9	31,4
services aux entreprises	113 510	97 319	16 191	3,5	14,3
services personnels	43 426	31 711	11 714	2,5	27,0
hébergement-restauration	170 887	110 278	60 609	12,9	35,5
services divers	58 754	48 466	10 287	2,2	17,5
administration fédérale	71 860	65 044	6 815	1,5	9,5
administration provinciale	84 418	77 175	7 243	1,5	8,6
administration locale	78 581	64 249	14 332	3,1	18,2
services reliés à la construction	1 314	1 314	—	—	—

TABLEAU 6-B

Tertiaire public*	721 986	581 357	140 628	30,0	19,5
Tertiaire privé**	1290251	1014148	276 104	58,8	21,4

* Le tertiaire public comprend: éducation, services médicaux et sociaux et administration fédérale, provinciale et locale.

** Le tertiaire privé est le solde du tertiaire global moins le tertiaire public.

SOURCE: Statistique Canada, *Survey of Union Membership*, Special Surveys Program, Household Surveys Division, May 1986.

TABLEAU 7-A
LES DIX PLUS HAUTS TAUX DE SYNDICALISATION

Secteurs	Taux de syndicalisation	Taux de féminisation	Taux de précarité
1-Mines (non-métal)	86,0	8,4	2,6
2-Papier	76,6	7,4	2,5
3-Communications	71,7	38,9	9,0
4-Première transformation des métaux	68,4	8,4	0,5
5-Administration provinciale	67,8	44,7	8,6
6-Education	67,4	56,6	21,7
7-Services médicaux et sociaux	66,7	73,8	24,3
8-Tabac	60,4	52,5	0,0
9-Fabrication d'équipement de transport	59,9	10,8	5,2
10-Electricité, eau, gaz	57,9	15,9	0,8
<hr/>			
TAUX MOYENS	39,0	42,7	16,2

TABLEAU 7-B
LES DIX PLUS HAUTS TAUX DE FEMINISATION

Secteurs	Taux de féminisation	Taux de précarité	Taux de syndicalisation
1-Services personnels	80,7	27,0	11,2
2-Finances	75,5	8,6	10,0
3-Services médicaux et sociaux	73,8	24,3	66,7
4-Vêtement	73,4	4,7	33,4
5-Assurances	60,6	0,8	18,6
6-Hébergement et restauration	58,0	35,5	9,8
7-Education	56,6	21,7	67,4
8-Tabac	52,5	—	60,4
9-Commerce de détail	51,8	31,3	14,8
10-Administration fédérale	50,3	9,5	57,2
<hr/>			
TAUX MOYENS	42,7	16,2	39,0

TABLEAU 7-C
LES DIX PLUS HAUTS DE PRECARITÉ

Secteurs	Taux de précarité	Taux de féminisation	Taux de syndicalisation
1-Entreposage	49,2	—	49,2
2-Hébergement et restauration	35,5	58,0	9,8
3-Divertissement-loisirs	31,4	39,0	10,5
4-Chasse et pêche	34,1	12,5	—
5-Commerce de détail	31,3	51,8	14,8
6-Agences assurances et immobilier	29,7	49,8	8,0
7-Services personnels	27,0	80,7	11,2
8-Services médicaux et sociaux	24,3	73,8	66,7
9-Education	21,7	56,5	67,4
10-Organisations religieuses	19,7	49,6	6,0
<hr/>			
TAUX MOYENS	16,2	42,7	39,0

SOURCE: Calcul à partir de: Statistique Canada, *Survey of Union Membership*, Special Surveys Program, Household Surveys Division, May 1986.

TABLEAU 8-A
SALAIRE HORAIRE MOYEN
QUEBEC, décembre 1984

Secteur d'activité	Main-d'oeuvre potentielle		Main-d'oeuvre potentielle syndiquée		Main d'oeuvre potentielle non-couverte par convention coll,	
	Nombre	Salaire horaire \$	Nombre	Salaire horaire \$	Nombre	Salaire horaire \$
Tous les secteurs	2 904	9,89	1 131 502	11,89	1 412 004	8,30
PRIMAIRE	108 542	9,17	32 661	12,90	63,755	7,44
agriculture	37 003	5,17	1 395	9,39	30 478	4,89
foresterie	32 033	5,17	1 395	9,39	30,478	4,89
chasse et pêche	3 296	7,64	—	—	3 296	7,64
mines (métal)	21 944	13,88	12 329	13,99	7 568	13,88
mines (non-métal)	8 124	13,58	6 987	13,70	228	16,50
carrières et sable	3 906	10,26	1 383	11,64	2 523	9,45
services miniers	2 236	10,83	—	—	1 939	10,99
SECONDAIRE	783 506	10,16	360,603	11,27	328 148	9,12
industrie manufacturière	652 062	9,83	298 151	10,62	275 988	9,14
aliments et boissons	77 744	9,74	27 264	10,47	38 266	9,42
tabac	5 711	14,07	3 447	13,44	1 685	16,32
caoutchouc et plastiques	18 691	10,02	7 141	10,33	9 613	9,46
cuir	17 246	6,97	6 239	7,13	8 538	6,95
textile	28 616	8,96	16 360	8,28	10 494	9,74
vêtement	94 611	6,54	31,561	7,11	49 184	6,48
bois	45 473	8,77	23 202	8,76	18 863	8,83
meuble	19 222	7,75	10 569	8,53	6 291	6,77
papier	53 357	13,29	40 854	13,26	8 310	11,84
imprimerie	43 873	10,53	13 189	13,44	24 800	9,03
première transformation (m)	33 516	12,71	22 917	12,72	7 142	12,24
fabrication prod. en métal	28 795	9,78	16 396	11,24	11 198	7,66
fabrication des machines	23 748	11,05	8 489	10,87	13 681	11,36
fab. équip. de transport	40 463	10,80	24 241	11,05	9 035	10,45
fab. produits électriques	37 835	10,85	16,642	11,39	16 068	10,31
fab. prod. minéraux non-métal	23 566	10,52	12 718	11,01	9 072	10,50
fab. prod. du pétrole	4 655	13,75	1 744	15,57	1 880	13,71
industrie chimique	30 253	11,07	8 674	10,38	19 310	11,68
ind. manufactur. diverses	24 687	8,31	6 504	9,61	12 598	7,74
Construction	131 444	11,82	62 452	14,35	52 160	9,00

LA POPULATION SYNDIQUÉE 147

entrepreneurs généraux	63 181	12,31	32 160	14,53	24 600	9,85
entrepreneurs spécifiques	68 263	11,36	30 292	14,16	27 560	8,25
TERTIAIRE	2 012 237	9,75	738 237	12,16	1 020 101	7,98
transport	111 099	11,74	60 030	12,48	37 104	10,53
entreposage	925	11,82	455	9,58		
communications	73 113	12,37	52 400	12,40	16 840	12,34
électricité. eau et gaz	32 342	16,67	18 735	15,75	10 636	17,42
commerce en gros	109 034	9,66	15 408	11,55	75 734	9,08
commerce de détail	378 087	7,20	56 138	9,46	266 355	6,63
finances	70 714	10,58	7 059	8,51	51 280	11,00
assurances	26 181	10,27	4 870	11,14	17 605	10,21
agences assur. immobilier	35 813	8,16	2 878	10,23	30 242	7,90
éducation	231 951	14,05	156 253	15,17	53 940	10,84
serv. médicaux et sociaux	255 176	10,23	169 953	10,61	52 423	8,29
organisations religieuses	21 189	6,60	1 271	10,15	17 717	5,87
divertissement et loisir	43 863	6,68	4 623	8,74	33 530	6,38
services aux entreprises	113 510	9,75	14 174	6,62	84 295	10,60
services personnels	43 426	5,02	4 857	7,69	33 129	4,42
hébergement-restauration	170 887	4,82	16 691	6,03	136 701	4,66
services divers	58 754	8,44	11 217	12,40	39 841	7,41
administration fédérale	71 860	11,82	41 129	12,25	18 823	10,87
administration provinciale	84 418	12,66	57 196	13,45	11 224	8,64
administration locale	78 581	11,68	42 494	12,98	31 773	9,34
services reliés à la construction	1 314	9,24	406	9,40	908	9,18

TABLEAU 8-B

Tertiaire public*	721 986	12,06	467 025	12,84	168 183	57,5
Tertiaire privé**	1 290 251	8,46	271 212	10,98	851 918	7,65

* Le tertiaire public comprend: éducation, services médicaux et sociaux et administration fédérale, provinciale et locale.

** Le tertiaire privé est le solde du tertiaire global moins le tertiaire public.

SOURCE: Statistique Canada, *Survey of Union Membership*, Special Surveys Program, Household Surveys Division, May 1986.

TABLEAU 9

CROISSANCE DE L'EMPLOI (1975-1985) ET SALAIRE HORAIRE MOYEN (décembre 1984)

Secteurs	Croissance de l'emploi 1975-1985	Salaire		Salaire	
		Main-d'oeuvre (b) potentielle (\$)	Syndiqués (a) (a) (\$)	T. plein (a) (\$)	Salaire T. partiel (a) (\$)
Primaire	+ 12 000	9,17	12,90	9,42	5,90
Secondaire	- 48 000	10,16	11,27	10,26	6,95
Tertiaire public	+ 115 000	12,06	12,84	12,27	8,98
Tertiaire privé	+ 290 000	8,46	10,98	8,98	5,81

Source: Calculs à partir de (a) Statistique Canada, *Survey of Union Membership*, Special Surveys Program, Household Surveys Division, May 1986. (b) Statistique Canada, Catalogue 71-201, annuel, *Statistiques chronologiques sur la population active-chiffres riels facteurs saisonniers et données désaisonnalisées*, 1985.

TABLEAU 10-A

SALAIRE HORAIRE MOYEN SELON LE STATUT D'EMPLOI QUEBEC, décembre 1984

Secteur d'activité	Main-d'oeuvre potentielle		Main-d'oeuvre potentielle emploi à temps plein		Main -d'oeuvre potentielle emploi à temps partiel	
	Nombre	Salaire horaire	Nombre	Salaire horaire	Nombre	Salaire horaire
Tous les secteurs	2 904 284	9,89	2 435 113	10,14	469 171	7,07
PRIMAIRE	108 542	9,17	100 069	9,42	8 473	5,90
agriculture	37 003	5,17	31 571	5,17	5 432	5,15
foresterie	32 033	9,36	30 653	9,44	1 380	6,25
chasse et pêche	3 296	7,64	2 261	7,55	1 035	8,06
mines (métal)	21 944	13,88	21 944	13,88	—	—
mines (non-métal)	8 124	13,58	7 909	13,68	215	9,97
carrières et sable	3 906	10,26	3 495	10,35	410	5,——
services miniers	2 236	10,83	2 236	10,83	—	—
SECONDAIRE	783 506	10,16	739 537	10,26	43 969	6,95
Industrie manufacturière	652 062	9,83	620 149	9,93	31 913	6,07

aliments et boissons	77 744	9,74	68 490	10,08	9 254	5,65
tabac	5 711	14,07	5 711	14,07	—	—
caoutchouc et plastiques	18 691	10,02	18 317	10,04	374	5,17
cuir	17 246	6,97	16 586	6,98	660	6,17
textile	28 616	8,96	27 747	8,96	869	7,72
vêtement	94 611	6,54	90 182	6,59	4 429	5,01
bois	45 473	8,77	43 297	8,81	2 175	7,36
meuble	19 222	7,75	18 567	7,78	655	5,89
papier	53 357	13,29	52 008	13,29	1 349	12,96
imprimerie	43 873	10,53	37 481	10,93	6 392	4,95
première transformation(m)	33 516	12,71	33 336	12,76	180	4,___
fabrication prod. en métal	28 795	9,78	28 548	9,79	247	5,03
fabrication des machines	23 748	11,05	23 347	11,07	401	5,___
fab. équip. de transport	40 463	10,80	38 364	10,93	2 099	7,46
fab. prod. électriques	37 835	10,85	37 835	10,85	—	—
fab. prod. minéraux non-métal	23 566	10,52	22 876	10,56	690	5,80
fab. prod du pétrole	4 655	13,75	4 655	13,75	—	—
industrie chimique	30 253	11,07	28 335	11,17	1 918	5,84
ind. manufactur. diverses	24 687	8,31	24 467	8,29	220	11,66

Construction	131 444	11,82	119 388	11,95	12 056	9,29

entrepreneurs généraux	63 181	12,31	59 724	12,43	3 457	7,90
entrepreneurs spécifiques	68 263	11,36	59 664	11,47	8 599	9,85

TERTIAIRE	2 012 237	9,75	1 595 505	10,18	416 732	7,28

transport	111 099	11,74	103 493	11,79	7 607	9,65
entreposage	925	11,82	469	11,98	455	9,58
communications	73 113	12,37	66 494	12,49	6 619	9,79
électricité. eau et gaz	32 342	16,67	32 090	16,62	252	34,34
commerce en gros	109 034	9,66	100 089	9,78	8 945	6,75
commerce de détail	378 087	7,20	259 593	7,56	118 493	5,35
finances	70 714	10,58	64 600	10,61	6 113	9,50
assurances	26 181	10,27	25 972	10,33	209	3,75
agences assur. immobilier	35 813	8,16	25 178	8,12	10 635	8,42
éducation	231 951	14,05	181 667	14,37	50 284	10,81
serv. médicaux et sociaux	255 176	10,23	193 222	10,17	61 954	10,61
organisations religieuses	21 189	6,06	17 008	6,14	4 182	5,31
divertissement et loisir	43 863	6,68	30 074	7,17	13 789	4,69
services aux entreprises	113 510	9,75	97 319	9,89	16 191	8,00
services personnels	43 426	5,02	31 711	5,18	11 714	4,23
hébergement-restauration	170 887	4,82	110 278	4,91	60 609	4,47
services divers	58 754	8,44	48 466	8,64	10 287	6,50
administration fédérale	71 860	11,82	65 044	11,97	6 815	8,37
administration provinciale	84 418	12,66	77 175	12,90	7 243	9,38
administration locale	78 581	11,68	64 249	12,15	14 332	6,42
services reliés à la construction	1 314	9,24	1 314	9,24	—	—

TABLEAU 10-B

Tertiaire public*	721 986	12,06	581 357	12,27	140 628	10,1
Tertiaire privé**	1 290 251	8,46	1 014 148	8,98	276 104	5,81

* Le tertiaire public comprend: éducation, services médicaux et sociaux, administration fédérale, provinciale et locale.

** Le tertiaire privé est le solde du tertiaire global moins le tertiaire public.

SOURCE: Statistique Canada, *Survey of Union Membership*, Special Surveys Program Household Surveys Division, May 1986.

TABLEAU 11
LES ECHELLES SALARIALES

Salaire Horaire Moyen	Main d'oeuvre Potentielle %	Population Syndiquée	Non-couvert par convention Collective %
\$14,00\$ ET PLUS	9,3%	21,1%	0,9%
12,00\$ à 13,99\$	11,8%	32,1%	2,4%
10,00\$ à 11,99\$	31,2%	28,9%	24,2%
8,00\$ à 9,99\$	19,2%	11,2%	24,6%
MOINS DE 8,00\$	28,4%	6,5%	48,1%

SOURCE: Calcul à partir de: Gouvernement du Canada, Statistique Canada, *Survey Union Membership*, Special Survey Program, Household Surveys Division, May 1986.

ANNEXE I

POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHOMAGE
QUÉBEC, 1966-1985 ('000)

Année	Population active			Emploi			Chômage		
	h	f	Les deux sexes	h	f	Les deux sexes	h	f	Les deux sexes
1966	1471	642	2113	1407	620	2027	64	22	86
1967	1507	678	2184	1434	651	2085	73	27	100
1968	1515	690	2205	1422	659	2081	93	31	124
1969	1540	723	2264	1443	683	2126	97	40	137
1970	1555	734	2288	1443	685	2128	112	48	160
1971	1567	780	2347	1447	729	2175	120	51	171
1972	1587	796	2383	1470	735	2205	117	61	178
1973	1642	857	2499	1536	794	2330	106	63	169
1974	1687	883	2570	1580	821	2401	107	62	169
1975	1719	928	2647	1590	843	2434	129	85	214
1976	1720	969	2689	1581	875	2456	139	94	233
1977	1749	1011	2760	1581	895	2476	168	116	284
1978	1768	1071	2839	1589	942	2531	179	129	308
1979	1797	1101	2897	1641	979	2619	156	122	278
1980	1831	1157	2988	1661	1033	2694	170	124	294
1981	1838	1203	3040	1659	1067	2726	178	136	314
1982	1808	1190	2998	1560	1024	2584	248	166	413
1983	1829	1240	3069	1576	1066	2642	254	173	427
1984	1841	1282	3123	1611	1111	2722	230	171	400
1985	1866	1315	3181	1648	1157	2804	218	159	376

SOURCE: 1966-1985, Statistique Canada, Cat. 71-210, Statistiques chronologiques sur la population active-chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées, 1985.

ANNEXE II
TAUX D'ACTIVITÉ SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE
QUÉBEC, 1975-1985

Année	Taux d'activité*			15-24 ans**			25-44 ans**			45-64 ans**		
	h	f	Les deux sexes	h	f	Les deux sexes	h	f	Les deux sexes	h	f	Les deux sexes
1975	77,8	40,1	58,5	64,9	53,6	59,3	95,1	45,8	70,4	86,2	32,5	58,4
1976	76,4	41,1	58,3	63,6	53,3	58,5	94,8	48,5	71,5	84,0	33,4	57,7
1977	76,5	42,2	58,9	64,7	53,5	59,1	94,4	51,0	72,6	83,6	33,7	57,7
1978	76,4	44,1	59,9	64,2	55,6	59,9	94,6	53,8	74,1	84,0	35,1	58,6
1979	76,6	44,6	60,2	65,5	56,4	61,0	94,7	54,8	74,7	83,2	36,1	58,8
1980	77,0	46,2	61,2	67,1	57,8	62,5	94,2	57,0	75,5	83,7	37,8	59,9
1981	76,4	47,4	61,5	66,8	57,9	62,4	94,0	60,3	77,1	82,1	37,9	59,2
1982	74,4	46,4	60,0	62,8	55,8	59,3	92,6	59,0	75,7	80,2	38,2	58,4
1983	74,7	47,8	60,9	64,0	57,8	60,9	92,4	61,2	76,7	80,5	38,5	58,7
1984	74,7	49,1	61,5	65,5	58,4	62,0	92,5	64,0	78,1	78,3	38,3	57,6
1985	75,1	50,0	62,2	66,2	60,2	63,2	92,9	66,3	79,5	77,6	38,7	57,5

SOURCE: * 1975-1985, Statistique Canada, Cat. 71-201, Statistiques chronologiques sur la population active, ..., 1985.

** 1975-1983, Statistique Canada, Catalogue 71-529, Moyennes annuelles de la population active, 1975-1983.

1984-1985, Statistique Canada, Catalogue 71-001, La population active.

ANNEXE III
EMPLOIS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ
QUÉBEC, 1975-1985 (en milliers)

Industries	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	Variation
Agriculture Primaire	70	74	71	72	68	78	79	77	80	77	85	
non agric.	48	48	48	53	54	49	54	43	48	51	45	
Total primaire	118	122	119	125	122	127	133	120	128	128	130	+ 12
Industries manufactur.	586	589	560	571	605	619	593	542	533	560	548	
Construction	136	145	143	135	123	115	125	113	116	122	126	
Total secondaire	722	734	703	706	728	734	718	655	649	682	674	- 48
Tertiaire privé	1051	1065	1097	1135	1182	1230	1247	1196	1256	1282	1341	+ 290
Tertiaire public*	544	535	557	563	587	602	630	614	611	630	659	+ 115
Total tertiaire	1595	1600	1654	1698	1769	1832	1877	1810	1867	1912	2000	+ 405
Total des emplois	2434	2456	2476	2530	2619	2694	2726	2584	2642	2722	2804	+ 370

ANNEXE IV
TAUX DE CHOMAGE SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE
QUÉBEC, 1975-1985

Année	Taux de chômage*			15-24 ans**			25-44 ans**			45-64 ans**		
	h	f	Les deux sexes	h	f	Les deux sexes	h	f	Les deux sexes	h	f	Les deux sexes
1975	7,5	9,1	8,1	15,1	12,7	14,0	5,1	7,6	5,9	5,2	6,2	5,5
1976	8,1	9,7	8,7	16,9	13,8	15,5	5,7	8,2	6,5	5,1	6,7	5,6
1977	9,6	11,5	10,3	18,9	16,5	17,9	7,1	9,9	8,1	6,3	7,7	6,7
1978	10,1	12,1	10,9	19,4	17,2	18,4	7,7	10,1	8,6	7,0	9,0	7,6
1979	8,7	11,1	9,6	17,1	15,5	16,4	6,6	9,6	7,7	5,6	7,8	6,3
1980	9,3	10,8	9,8	17,7	16,5	17,2	7,3	8,1	7,6	6,0	8,8	6,9
1981	9,7	11,3	10,3	18,5	16,2	17,4	7,7	10,1	8,7	6,3	7,5	6,7
1982	13,7	13,9	13,8	25,4	20,5	23,1	11,8	12,5	12,1	8,5	9,3	8,8
1983	13,9	14,0	13,9	25,2	20,2	22,8	12,0	12,6	12,2	9,1	10,0	9,4
1984	12,5	13,3	12,8	20,6	18,8	19,8	11,3	12,1	11,7	8,8	10,6	9,4
1985	11,7	12,1	11,8	19,7	16,1	18,0	10,3	11,3	10,7	8,9	9,7	9,2

SOURCES: * 1975-1985, Statistique Canada, Cat, 71-201, Statistique chronologiques sur la population active, ..., 1985.

** 1975-1983, Statistique Canada, Catalogue 71-529, Moyennes annuelles de la population active, 1975-1983.

1984-1985, Statistique Canada, Catalogue 71-001, La population active.

POURCENTAGE DES EMPLOIS SELON LES SECTEURS D'ACTIVITÉ
QUÉBEC, 1975-1985

SECTEURS	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985
Primaire	4,8	5,0	4,8	4,9	4,7	4,7	4,9	4,6	4,8	4,7	4,6
Secondaire	29,6	29,9	28,4	27,9	27,8	27,2	26,3	25,3	24,6	25,1	24,0
Tert. privé	43,2	43,4	44,3	44,9	45,1	45,7	45,7	46,3	47,5	47,1	47,8
Tert. public	22,3	21,8	22,5	22,3	22,4	22,3	23,1	23,8	23,1	23,1	23,5
Tertiaire	65,5	65,1	66,8	67,1	67,5	68,0	68,0	70,0	70,7	70,2	71,3

SOURCE: 1975-1983: Statistique Canada, Catalogue 71-529, Moyennes annuelles de la population active, 1975-1983.

1984-1985: Statistique Canada, Catalogue 71-001, La population active, 1984 et 1985.

* Pour les sous-secteurs tertiaires privé et public: calculs à partir de: Enquête sur la population active, in *La Main-d'oeuvre et l'emploi au Québec et dans ses régions, bilan 1985*, Ministère de la Main-d'oeuvre et de la sécurité du Revenu, Gouvernement du Québec.

ANNEXE V

EMPLOI A TEMPS PLEIN ET A TEMPS PARTIEL SELON LE SEXE
QUÉBEC, 1975-1985 (en milliers)

	ENSEMBLE DES EMPLOIS			TEMPS PLEIN			TEMPS PARTIEL		
	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F	TOTAL	H	F
1975	2434	1590	843	2261	1533	728	173	58	115
1976	2456	1581	875	2274	1525	749	182	56	126
1977	2476	1581	895	2268	1516	752	208	65	143
1978	2530	1589	942	2302	1524	777	229	64	164
1979	2619	1641	979	2365	1566	799	254	74	179
1980	2694	1661	1033	2419	1580	840	274	81	193
1981	2726	1659	1067	2421	1567	853	306	92	214
1982	2584	1560	1024	2270	1465	805	314	95	219
1983	2642	1576	1066	2298	1473	825	344	102	242
1984	2722	1611	1111	2364	1502	862	359	109	249
1985	2804	1648	1157	2413	1530	883	391	117	274

VARIATIONS 1975-1985

+ 370	+ 56	+ 314	+ 152	- 3	+ 155	+ 218	+ 59	+ 159
-------	------	-------	-------	-----	-------	-------	------	-------

SOURCE: Statistique Canada, Catalogue 71-201, annuel, Statistiques chronologiques sur la population active-chiffres réels, facteurs saisonniers et données désaisonnalisées, 1985.

ANNEXE VI

EMPLOI A TEMPS PLEIN ET A TEMPS PARTIEL SELON LE GROUPE D'ÂGE
QUÉBEC, 1975-1985 (en milliers)

	15-24 ans			25-44 ans			45-54 ans			55-64 ans		
	Total	PT	TP	Total	PT	TP	Total	PT	TP	Total	PT	TP
1975	629	554	75	1127	1068	59	403	383	20	231	220	11
1976	617	533	85	1166	1109	57	407	387	20	229	217	12
1977	611	520	91	1187	1117	70	412	389	23	226	211	15
1978	616	523	93	1225	1144	81	411	383	28	238	220	18
1979	643	534	109	1275	1187	88	421	391	30	244	226	18
1980	650	531	119	1325	1230	95	426	393	33	254	236	17
1981	639	507	133	1371	1262	110	429	393	36	251	233	17
1982	553	416	137	1332	1221	111	420	384	36	241	222	19
1983	553	408	145	1381	1255	126	417	380	37	249	224	24
1984	566	410	156	1450	1324	127	418	379	39	241	219	22
1985	571	406	166	1526	1376	150	429	388	40	238	216	22

VARIATIONS 1975-1985

- 58	- 148	+ 91	+ 399	+ 308	+ 91	+ 26	+ 5	+ 20	+ 7	- 4	+ 11
------	-------	------	-------	-------	------	------	-----	------	-----	-----	------

PT = Emploi à temps plein

TP = Emploi à temps partiel

SOURCE: Statistique Canada, Catalogue 71-529, Moyennes annuelles de la population active, 1975-1983.

Statistique Canada, Catalogue 71-001, La population active, 1984-1985.

ANNEXE VII

EMPLOI A TEMPS PARTIEL SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE
QUÉBEC, 1975-1985 (en milliers)

	15-24 ans			25-44 ans			45-54 ans			55-64 ans		
	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F	Total	H	F
1975	75	40	35	59	6	52	20	3	17	11	3	8
1976	85	41	44	57	5	52	20	2	18	12	3	9
1977	91	47	43	70	7	63	23	2	21	15	4	11
1978	93	45	48	81	7	74	28	3	25	18	4	13
1979	109	52	57	88	8	79	30	2	28	18	5	12
1980	119	59	60	95	10	85	33	3	30	17	5	12
1981	133	66	66	110	12	97	36	4	32	17	4	14
1982	137	65	72	111	15	96	36	4	32	19	5	14
1983	145	67	78	126	18	108	37	5	32	24	6	18
1984	156	74	82	127	18	108	39	5	34	22	6	16
1985	166	78	88	150	23	127	40	5	36	22	5	17

VARIATIONS 1975-1985

+91	+38	+53	+91	+17	+75	+20	+1	+19	+11	+2	+9
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	----	-----	-----	----	----

SOURCE: Statistique Canada, Catalogue 71-529, Moyennes annuelles de la population active, 1975-1983.

Statistique Canada, Catalogue 71-001, La population active, 1984-1985.

ANNEXE VIII
POPULATION SYNDIQUÉE PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ, AU QUÉBEC
décembre 1984

Secteur d'activité syndicalisation	Main d'œuvre potentielle		Main-d'œuvre potentielle		Taux de syndiquée
	Nombre	%	Nombre	%	
Tous les secteurs	2 904 284	100	1 131 502	100	39,0
PRIMAIRE	108 542	3,7	32 661	2,9	30,1
agriculture	37 003	1,3	1 395	0,1	3,8
foresterie	32 033	1,1	10 567	0,1	3,8
chasse et pêche	3 296	0,1	—	—	—
mines (métal)	21 944	0,8	12 329	1,1	56,2
mines (non-métal)	8 124	0,3	6 987	0,6	86,0
carrières et sable	3 906	0,1	1 383	0,1	35,4
services miniers	2 236	0,1	—	—	—
SECONDAIRE	783 506	27,0	360 603	31,9	46,0
Industrie manufacturière	652 062	22,5	298 151	26,4	45,7
aliments et boissons	77 744	2,7	27 264	2,4	35,1
tabac	5 711	0,2	3 447	0,3	60,4
caoutchouc et plastiques	18 691	0,6	7 141	0,6	38,2
cuir	17 246	0,6	6 239	0,6	36,2
textile	28 616	1,0	16 360	1,4	57,2
vêtement	94 611	3,3	31 561	2,8	33,4
bois	45 473	1,6	23 202	2,1	51,0
meuble	19 222	0,7	10 569	0,9	55,0
papier	53 357	1,8	40 854	3,6	76,6
imprimerie	43 873	1,5	13 189	1,2	30,1
première transformation(m)	33 516	1,2	22 917	2,0	68,4
fabrication prod. en métal	28 795	1,0	16 396	1,4	56,9
fabrication des machines	23 748	0,8	8 489	0,8	35,7
fab. équip. de transport	40 463	1,4	24 241	2,1	59,9
fab. produits électriques	37 835	1,3	16 642	1,5	44,0
fab. prod minéraux non-métaux	23 566	0,8	12 718	1,1	54,0
fab. prod. du pétrole	4 655	0,2	1 744	0,2	37,5
industrie chimique	30 235	1,0	8 674	0,8	28,7
ind. manufactur. diverses	24 687	0,9	6 504	0,6	26,3
Construction	131 144	4,5	62 452	5,5	47,5
entrepreneurs généraux	63 181	2,2	32 160	2,8	50,9
entrepreneurs spécifiques	68 263	2,4	30 292	2,7	44,4

TERTIAIRE	2 012 237	69,3	738 237	65,2	36,7
transport	111 099	3,8	60 030	5,3	54,0
entreposage	925	0,0	455	0,0	49,2
communications	73 113	2,5	52 400	4,6	71,7
électricité eau et gaz	32 342	1,1	18 735	1,7	57,9
commerce en gros	109 034	3,8	15 408	1,4	14,1
commerce de détail	378 087	13,0	56 138	5,0	14,8
finances	70 714	2,4	7 059	0,6	10,0
assurances	26 181	0,9	4 870	0,4	18,6
agences assur. immobilier	35 813	1,2	2 878	0,3	8,0
éducation	231 951	8,0	156 253	13,8	67,4
serv. médicaux et sociaux	255 176	8,8	169 953	15,0	66,7
organisations religieuses	21 189	0,7	1 271	0,1	6,0
divertissement et loisir	43 863	1,5	4 623	0,4	10,5
services aux entreprises	113 510	3,9	14 174	1,3	12,5
services personnels	43 426	1,5	4 857	0,4	11,2
hébergement-restauration	170 887	5,9	16 691	1,5	9,8
services divers	58 754	2,0	11 217	1,0	19,1
administration fédérale	71 860	2,5	41 129	3,6	57,2
administration provinciale	84 418	2,9	57 196	5,1	67,8
administration locale	78 581	2,7	42 494	2,8	54,1
services reliés à la construction	1 314	0,0	406	0,0	30,9
<hr/>					
Tertiaire public*	721 986	24,9	467 025	41,3	64,7
Tertiaire privé**	1 290 251	44,4	271 212	24,0	21,0

* Le tertiaire public comprend: éducation, services médicaux et sociaux et administration fédérale, provinciale et locale.

** Le tertiaire privé est le solde du tertiaire global moins le tertiaire public.

SOURCE: Statistique Canada, *Survey of Union Membership, Special Surveys Program, Household Surveys Division*, May 1986.

TELOS

A Quarterly Journal of Critical Thought

Since its first issue in May 1968, *Telos* has introduced into the English-speaking world the best trends in continental radical thought. Committed to the development of an American version of Critical Theory unencumbered by conformist communication theory or Freudianism, *Telos* continues to focus on international issues and, increasingly, on a critical analysis of American society.

ISSUE No. 77**FALL 1988****Piccone:** *Reinterpreting 1968***Bauman:** *Paradoxes of Jewish Assimilation***Kentor:** *Popular Music and Adorno***T. W. Adorno:** *The Aging of the New Music***Notes****Berman and Piccone:** *Hidden Agendas:**Heidegger and the Post-Modern Debate***Luke:** *Political Economy of Colorization***D'Agostino:** *Machajsky and the New Class***Schlesier:** *Lévi-Strauss' Mythology of Myth***Reviews****Jacoby:** *New York Intellectuals***Bokina:** *Music, Postmodernism and
Critical Theory***Appel:** *The Rationality of Traditions***Good:** *The Posthumous Sartre***Ezra:** *The Forces of Reproduction***Quart:** *Viva Kazan!*

Subscriptions cost \$24 per year (four issues) for individuals; \$60 for institutions. Foreign orders add 10%. Checks must be in US funds. No Canadian checks will be accepted. Back issues are \$7.50 each (institutions pay \$15). Back issues available: 13, 17-76. For subscription, back issues or information, write:

Telos Press Ltd., 431 E. 12th Street, New York N.Y. 10009